

# LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY RÉDACTION & ADMINISTRATION B.P. 228 MONTMAGNY P.Q.

ABONNEMENTS	
ETATS-UNIS:	
Un an: . . . . .	\$2.00
CANADA, Hors-District,	
Un an: . . . . .	\$1.50
CANADA, District,	
Un an: . . . . .	\$1.00

**AUX ANNONCEURS**  
Pour vendre à Montmagny il vous faut annoncer dans Montmagny.  
Annoncez dans "LE PEUPLE" c'est le journal que vous devez considérer d'abord.

VOL XLIII — No 52

Ste-Marie, Beauce VENDREDI, 28 SEPTEMBRE 1945

## L'ÉVALUATION MUNICIPALE

### L'impératrice Zita à Montmagny

Mardi matin, 25 septembre, les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame avaient l'honneur de recevoir l'impératrice Zita, dernière souveraine d'Autriche, demeurant à Québec depuis environ six ans.

Une garde d'honneur formée des benjamins du couvent accueillit l'impératrice à sa descente de voiture.

A 10 heures, la visiteuse faisait son entrée dans la salle de réception où avaient pris place les grandes élèves, des déléguées de diverses associations: Ligue Catholique Féminine, Amicale Notre-Dame l'Immaculée, Cercle Etienne-Paschal-Taché.

Monsieur l'abbé Gérard Gasiépy, vicaire à Montmagny, salua l'illustre visiteuse au nom du personnel de l'institution. Il fit un court historique de la Congrégation de Notre-Dame et du couvent de Montmagny et parla en ces termes:

Madame, C'est un honneur dont je suis justement fier d'avoir à vous présenter aujourd'hui les religieuses et les élèves de notre couvent ainsi que les dames de Montmagny.

Les religieuses, elles appartiennent à la plus ancienne communauté enseignante fondée au pays, à la Congrégation de Notre-Dame établie à Montréal en 1657 par une vaillante française, Marguerite Bourgeoys.

Les élèves, ce sont surtout des enfants de notre ville auxquelles viennent se joindre chaque année des jeunes filles des paroisses avoisinantes, de Québec, de Saint-Pascal, de la Rivière-du-Loup et même de la république voisine.

C'est en 1855 que la Congrégation de Notre-Dame de Montréal, à la demande du curé d'alors et des citoyens, envoya en notre paroisse un groupe de religieuses pour fonder la maison qui a l'honneur de vous recevoir aujourd'hui, Madame. Depuis lors, la jeunesse de chez nous a le privilège de recevoir une éducation religieuse et profane aussi distinguée que sérieuse.

Les dames qui vous accueillent en ce moment sont pour la plupart des anciennes élèves de notre couvent. Elles restent remarquablement fidèles à leur Alma Mater et reviennent de temps en temps resserrer les chers liens.

C'est donc un seul cœur qui vous accueille aujourd'hui, Madame, le cœur de la Congrégation de Dame de Montmagny.

Mlle Jeannine Méthot exprima les vœux de l'assistance pendant qu'une gentille fillette (Céline Normand) présentait une gerbe de roses à l'impératrice.

La souveraine reçut ces hommages avec une gracieuse simplicité et une touchante reconnaissance qui lui gagnèrent le cœur de l'assistance. Elle fit ensuite une courte causerie relatant les malheurs de son pays depuis la guerre 1914-18, guerre qui laissa tant de ferments de révoltes en certains pays d'Europe, tout particulièrement en Autriche et qui forcèrent l'empereur Charles, époux de l'impératrice, à abdiquer dans l'intérêt de ses sujets. L'impératrice rappela les menées insidieuses des nazis, assassins de Dollfus, persécuteurs acharnés de tout ce qui est chrétien et catholique. La guerre 1939-45 a accentué les misères du peuple autrichien qui, actuellement, manque de tout et est exposé à être décliné par la famine.

La conférencière demanda instamment aux personnes présentes de prier beaucoup pour ses malheureux compatriotes en si grande détresse. Il va sans dire que ceux-ci recevraient avec gratitude tous les secours que la charité compatissante pourrait leur envoyer.

Mme Sam. Marcotte, présidente de la Ligue Catholique, se faisait l'interprète de l'auditoire, remercia l'illustre visiteuse pour son intéressante conférence et forma des vœux pour le relèvement d'une Autriche forte et puissante. Voici le texte de ses remerciements et de ses souhaits:

"L'allégresse qui illumine nos fronts vous dit éloquemment combien nous apprécions l'honneur que vous nous faites aujourd'hui.

En votre personne, Madame? c'est l'Autriche catholique que nous saluons et que nous vénérons comme un pays martyr. L'Autriche, bastion de la chrétienté et du catholicisme dans le monde germanique, doit renaitre de ses ruines: son peuple croyant relèvera la tête.

Madame, l'immensité de vos souffrances, la résignation admirable avec laquelle vous les acceptez, le zèle que vous déployez pour l'éducation chrétienne de votre royale famille ont gagné depuis longtemps la sympathie du Canadien-français, et la nôtre en particulier. Aussi, votre voix chaude fait-elle vibrer nos cœurs sous sa douce impulsion. Nous avons compris votre très grand désir de secourir votre patrie dévastée... Nous partageons votre sollicitude et nous voulons répondre à votre attente.

Notre merci, Madame, se module en une prière: Daigne le Ciel bénir vos démarches et faire que bientôt vos peuples se réunissent et reprennent la vie heureuse qu'ils ont déjà connue.

En attendant que se lève ce jour radieux, nous souhaitons que nos Laurentides qui s'empourprent et notre majestueux St-Laurent qui roule paisiblement ses grandes eaux, vous parlent doucement du cher pays que parent les carpathes et le Danube bleu".

La chorale du couvent, qui avait chanté "O Canada" au début de la réception, entonna au départ "Notre-Dame du Canada" auquel avait été ajouté pour la circonstance une invocation à Notre-Dame, gardienne et souveraine de l'Autriche:

O Vierge, incline-toi vers l'Autriche  
[vaillante,  
Adoucis son tourment, garde vi-  
[brant son cœur.  
Bénis sa souveraine, ô Mère bien-  
[veillante,  
Taris ses pleurs amers, fais cesser  
son [malheur.  
Garde-lui ton amour, veille sur sa  
[patrie;  
Toujours de son pays sois la Reine,  
[ô Marie.

**LA GERBE DU BONHEUR**

Madame, nous vous offrons des roses  
Aux lèvres roses,  
Dont le langage gracieux,  
Toujours heureux  
Saura transformer en poème  
Le beau vieux thème  
Que nous disons avec ferveur:

Bienvenue et vœux de bonheur!

Madame, nous vous offrons des roses  
Suaves choses,  
Dont le parfum délicieux,  
Encens pieux,  
Monte pour vous, pour qui vous ai-  
[me,  
Jusqu'à Dieu même,  
Chercher la céleste douceur,  
Perle exquise, du vrai bonheur.

Madame, nous vous offrons des roses  
A peine éclosoes,  
Dont le calice précieux,  
Vermell, soyeux,  
Est votre grand cœur qui console,  
Et le symbole.

Qu'elles vous chantent en leur  
[splendeur  
L'hymne doux du vrai bonheur.

Poème récité par Mlle Jeannine Méthot, lors de présentation d'une gerbe de roses à l'impératrice Zita.

**Le carnet du grincheux**

Evidemment à la fête de l'unité libérale de Frelighsburg, où M. King et M. Godbout se donnaient l'accablée, on n'a pas relu la motion Chaloult, adoptée à la dernière session de la Législature et où tous les libéraux provinciaux, moins MM. Guérin, Kirkland, Mathewson et O'Connor, censuraient la politique conscriptionniste de M. King: "Que cette Chambre proteste avec véhémence contre l'imposition de la conscription au Canada pour servi-

### Ville de Montmagny

Par Mtre Honoré Parent, C.R.

On ne peut pas plus y parvenir que de réussir à décréter le prix du pain selon le coût de fabrication ou les profits du fabricant. La valeur des objets mobiliers et immobiliers est un flot souvent qu'on ne peut arrêter par des barages; elle retrouve toujours son cours naturel à travers tous les obstacles. Rien n'empêchera une propriété de se vendre dix mille dollars, si c'est là son prix courant, bien que, sur les rôles de contributions, elle soit portée à trente mille dollars.

Et cela est bien ainsi, non seulement pour les raisons que j'ai données, mais pour d'autres non moins dignes de considération qu'il me reste à énumérer.

Les acquéreurs éventuels ont besoin d'une évaluation municipale bien fondée, pour les protéger dans leurs achats d'immeubles, comme les acheteurs de titres mobiliers s'en remettent à la cote de la bourse pour les guider dans leurs placements. Il en est de même des prêteurs. Les emprunts municipaux, scolaires et paroissiaux requièrent un thermomètre de ce genre, pour indiquer la température de la dette publique et le degré de solvabilité de l'emprunteur. Elle sert d'assiette à l'impôt foncier et aux contributions scolaires.

Dans un article publié en 1926, M. G. E. Marquis, chef du Bureau des Statistiques de la province de Québec, regrettait que nos évaluations municipales de biens-fonds fussent inférieures à celles des autres provinces, dans les termes sui-

vants: Notre évaluation est fort au-dessous de la valeur réelle, surtout dans les municipalités rurales, et c'est cette sous-évaluation qui crée cette anomalie de nous faire passer pour plus pauvres que nous le sommes en réalité.

Depuis longtemps, le Bureau provincial des Statistiques, et plus tard, le département des Affaires municipales ont, tour à tour, déploré cette tendance de nos évaluateurs municipaux à sous-évaluer les biens impossibles, bien que la loi municipale les oblige, sous serment, à déterminer la valeur réelle des propriétés foncières.

Cette anomalie a pour effet de nous causer du tort à trois degrés différents: 1— au point de vue national, 2— au point de vue municipal, 3— au point de vue individuel.

J'ajoute un extrait d'un jugement de la Cour Supérieure qui apporte de nouveaux arguments en faveur d'une estimation bien faire, le voici:

Le rôle d'évaluation sert de base à toute qualification foncière et le cens d'éligibilité repose sur cette qualification, tant pour les fins municipales que pour les fins parlementaires... Dans bien des cas, les compagnies et sociétés de prêts sont venues d'accepter cette évaluation municipale comme base de la garantie qu'elles peuvent et doivent exiger.

Il convient encore de rappeler ici cet arrêt de la Cour du Banc du Roi que j'ai déjà cité et qui annulait un

### Le R. P. Gérard-Marie O.P., Prieur à Ottawa

Le R.P. Gérard Marie Paré, o.p., docteur en théologie, licencié en lettres, diplômé en philosophie de la langue française, vient d'être élu prieur du monastère et du collège des Dominicains, à Ottawa.

Il est le fils de M. et Mme Joseph Paré, forgeron de notre ville, ainsi que le frère de M. l'abbé Marius Paré, directeur du collège de Ste-Anne de la Pocatière et de Me René Paré président général des Artisans canadiens français.

Le Père Paré est né à Montmagny, le 18 juillet 1906. Il fit ses études classiques au collège de Ste-Anne de la Pocatière où il obtint le prix du Prince de Galles en 1928. Nos félicitations au R.P. Paré.

**Félicitations**

Je désire offrir à M. Armand Proulx, cultivateur, St-Pierre de Montmagny, P.Q., mes sincères félicitations pour notre prix spécial qu'il a mérité lors de dernière exposition agricole tenue à Montmagny récemment, en exposant le meilleur exhibit de porcs à bacon prêts pour le marché.

En cette circonstance, M. Paul Carignan, agronome et secrétaire de la Société d'Agriculture de Montmagny a révélé que les cultivateurs de notre région avaient fait des progrès sensibles depuis quelques années dans l'élevage du porc de choix.

A tel point qu'en juillet, cette année, sur le total des expéditions, un record a été atteint, c'est-à-dire que 95 p.c. de ces expéditions ont été classées A et B, rapportant ainsi une prime spéciale aux cultivateurs de \$469. —, versée par le gouvernement fédéral.

Dans ce domaine les agriculteurs de notre région battent la marche du progrès. Ils ont droit à des félicitations et il ne faut pas craindre de l'affirmer publiquement.

Florent LEGENDRE  
gérant,  
La Banque Provinciale du Canada,  
Montmagny, P.Q.

**"A l'ombre de la croix"**

Le poste CHGB de Sainte-Anne-de-la-Pocatière est heureux d'annoncer la reprise de l'émission hebdomadaire: "A l'ombre de la Croix". Cette émission est tout particulièrement dédiée aux malades et est fidèlement suivie par les malades au foyer ou dans les hôpitaux.

Ce programme reviendra sur les ondes jeudi prochain, le 27 septembre, à 4 heures, et se continuera tous les jeudis à la même heure.

Pour la sixième année, la direction de ce programme est confiée à M. l'abbé Charles Frère, professeur au collège, qui prononce la causerie de chaque semaine.

Cette émission comprend aussi une partie musicale qui est interprétée par des artistes ou des chœurs de la région. Parfois ces émissions sont irradiées directement d'une église, d'une chapelle ou d'une salle

académique afin de mieux faire entendre les chœurs invités.

La causerie de l'abbé Frère et le programme musical de l'émission "A l'ombre de la Croix" sont publiés chaque semaine en un gracieux opuscule de 20 pages. Ces brochures se vendent séparément au prix de cinq sous chacune ou en abonnement pour l'année (septembre) au prix de \$1.50.

**SAINT-JEAN Port-Joli**

Va et Vient

M. et Mme Charles Eugène Marier, de St-Roch des Aulnaies 6-taient de passage à St-Jean chez M. Sylvio Desjardins.

### Semaine nationale de l'immunisation

La "Semaine nationale de l'immunisation" reviendra cette année dès le début de l'automne, du 30 septembre au 6 octobre. Pendant cette semaine, la LIGUE CANADIENNE DE SANTE travaillera en collaboration avec les autorités responsables de la santé publique d'un bout à l'autre du Dominion pour appeler tout spécialement l'attention du public sur la nécessité de protéger les enfants contre les maladies contagieuses, notamment contre la coqueluche, la diphtérie, la petite vérole et la scarlatine.

L'immunisation est le principal moyen de maîtriser ces agents de destruction. La plupart des ministères de la santé publique assument la responsabilité de tracer la voie en facilitant l'immunisation contre les trois premières maladies; en bien des cas, ces services mettent des dispensaires à la disposition du public. Dans certaines provinces, on fait des efforts pour immuniser contre la scarlatine.

La vaccination a été si effective au Canada qu'aujourd'hui un cas de petite vérole est une chose rare. Mais le prix de la sécurité, c'est une vigilance continuelle, et si l'on abandonnait la vaccination il en résulterait que les cas de petite vérole augmenteraient. La diphtérie a disparu dans certaines parties du Canada; dans d'autres, au contraire, les statistiques sont encore humiliantes tant elles sont élevées. C'est la coqueluche, si souvent évitable, qui cause le plus de morts parmi les maladies contagieuses du tout jeune âge. Il y eut 333 morts causées par cette maladie l'année dernière.

L'infection par de graves maladies contagieuses de l'enfance est souvent due à ce qu'on a négligé de se faire immuniser. Il est possible dans le Dominion de faire immuniser tous les enfants pourvu que les parents comprennent bien leur devoir.

Il est facile d'imaginer ce qu'il adviendrait de ces placements, si la valeur foncière était réglée sur une appréciation arbitraire et artificielle qui ne correspondrait pas à une estimation aussi précise qu'on peut humainement l'établir.

Quel que soit l'angle duquel on envisage ce problème, il n'y a donc qu'une solution possible, c'est que les rôles des contributions foncières aient uniquement pour point d'appui la valeur courante, c'est-à-dire qu'elle se règle sur le prix qu'une personne qui n'est pas obligée de vendre obtiendrait d'un acquéreur qui n'est pas tenu d'acheter.

### Ici J. O. C. parle

Une importante délégation de la J.O.C. canadienne vient de rencontrer, à Québec, le premier ministre Duplessis. Au nom des jeunes ouvriers dont elle est pratiquement le seul corps organisé représentatif elle a voulu "faire aux autorités compétentes, et dans le meilleur esprit de collaboration, des représentations opportunes, soit pour améliorer la situation matérielle des jeunes ouvriers, soit pour améliorer leur milieu au point de vue moral et religieux.

Le mémoire de la J. O. C. comprend, en même temps que des exposés de faits, des requêtes significatives et dont l'urgence s'impose vraiment à tout esprit averti. Ainsi au chapitre de la moralité, la J.O.C. demande à M. Duplessis, et elle mille fois raison, de voir à ce que le code criminel, justement sévère sur ce sujet, reçoive, en notre province, une application plus rigoureuse et plus salubre. Et qu'on ne s'effraye point, qu'on ne crie point au zèle intempestif. L'un des plus sûrs moyens d'arrêter le mal sera toujours de mettre les malfaiteurs en position de ne plus continuer leur oeuvre néfaste. Et la J.O.C. aurait pu signaler encore bien des domaines, en ce champ de la moralité.

Mais la J.O.C. ne s'occupe pas

**UNITE SANITAIRE de Montmagny**

Semaine du 1er octobre 1945

Principales activités: Immunisation contre la diphtérie et la coqueluche, vaccination et cliniques:

**LUNDI, 1er oct. — Montmagny:**  
Clinique anti-tuberculeuse par le Dr Richard, de 10 h-12 à midi et de 2 heures à 4 heures.  
**SAINT-FABIEN:** 9.30 hrs. — Canton Rollet.  
10.00 hrs. Ecole rang du S.-Coeur  
10.30 hrs. Ecole du rang Ste-Thérèse.  
11.00 hrs. Ecole du rang S.-Joseph  
11.30 hrs. Ecole rang Ste-Marie.  
12.00 hrs. Ecole rang J. de Bréb.  
1.30 hrs. Ecole rang S.-Isidore.  
2.00 hrs. Ecole rang S.-J. Bapt.  
2.30 hrs. 2e école rang S.-J. B.  
3.00 hrs. Clinique de bébés au village.  
**MARDI, 2 oct. SAINT-PAUL**  
10.30 hrs. Ecole près M. Morin.  
11.00 hrs. Ecole près M.  
11.30 hrs. Ecole près M.  
1.30 hrs. Ecole 5e r.  
2.00 hrs. Ecole ver.  
2.30 hrs. Clinique

**MERCREDI, 3 oct**  
a.p. Dans les écoles cliniques de bébés  
**JEUDI, 4 oct. S.-T. magny:**  
10.00 hrs. Ecole de  
10.30 hrs. Ecole de  
11.00 hrs. Ecole de  
2.00 hrs. Clinique de  
salle des Chevaliers de Colom.

**VENDREDI, 5 oct. SAINT-JUS**  
A.M. — Ecoles rurales.  
P.M. — Cliniques de bébés au village.  
Dr Albert Dumas, M.H.

M. Fernand Lapointe est parti à Québec où il étudiera la Médecine à l'Université Laval.

M. et Mme Joseph L. Picard, Mme Joseph Berthel et M. et Mme Laurent Normand, sont de retour d'un voyage de quelques jours à Montréal et Toronto. Ils ont fait le trajet en auto.

M. le Caporal Ovide Gagné de l'Armée Américaine, est actuellement en vacances chez ses parents M. et Mme Welly Gagné.

M. et Mme Adélar Lévesque et leur fillette sont de retour d'une tournée à Rivière du Loup chez des parents et amis.

**Naissances**

M. et Mme Armand Bélanger annoncent la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Emélie, Louise, Parrain et marraine: M. et Mme Henri Thériault.

### ST-AUBERT

**DECES**

Mardi le 18 septembre est décédée Dame Ida Pelletier épouse de M. Ernest Fortier, à l'âge de 47 ans et 10 mois.

Les funérailles eurent lieu vendredi le 21 septembre à 9 heures.

A la famille éprouvée nous offrons nos plus vives sympathies.

Va et Vient

M. Jean-Léon Duval de Montréal chez son père M. Jos. Duval ces jours derniers.

Mlle Irène Ouellet de Québec, était chez son père M. Jos. Ouellet. Mme Jos. Cloutier de St-Damascus chez sa mère Mme Jos. Avoline la semaine dernière.

M. Ferdinand Chouinard et sa petite fille Lise, de Québec chez M. R. Chouinard dimanche dernier.

Sauvegardons la famille par l'habitation

# "LE PEUPLE"

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY  
 publié par  
 La Compagnie du "PEUPLE" de Montmagny,  
 Le vendredi de chaque semaine.  
 Toute communication concernant "Le Peuple"  
 doit être adressée à :

"LE PEUPLE", 64 Rue du DEPOT,  
 Montmagny, P. Q.  
 ABONNEMENT  
 CANADA — District, 1 an — — — — \$1.00  
 CANADA — Hors district, 1 an — — — — \$1.50  
 ETATS-UNIS — 1 an — — — — \$3.00

## Une politique qui commence à donner de bons résultats

Il y a quinze à vingt ans, nous avions, dans Québec, plusieurs politiques tant fédérales que provinciales ou même conjointes qui avaient pour but l'amélioration de nos troupeaux de moutons. Nous nous rappelons plus particulièrement du travail entrepris par les propagandistes du gouvernement fédéral durant la période de 1922 à 1932, qui a largement contribué à l'avancement de l'industrie ovine

dans notre province. Nous pourrions citer des comtés où les agneaux se vendaient généralement à prime sur notre marché parce qu'ils s'étaient acquis une réputation de haute qualité. Cela était le résultat du placement de bons reproducteurs, de bonnes brebis pur sang ou croisées, de meilleures méthodes d'alimentation et de la propagande faite par les agronomes à l'emploi d'Ottawa et

de Québec. Il y avait alors plusieurs politiques qui ont donné des résultats tangibles, mais depuis une dizaine d'années un certain nombre d'entre elles furent modifiées, changées ou même abandonnées. A part les prêts de béliers pur sang, les démonstrations sur le baignage des moutons, l'écourtage, le châtrage des agneaux mâles il y eut aussi des concours de wagons d'agneaux qui eurent pour effet de faire affluer aux cours de bestiaux de grandes quantités de sujets de choix. Mais cette dernière politique a été délaissée depuis longtemps.

En ces dernières années, le gouvernement provincial, pour venir en aide aux cultivateurs et aux colons, et pour stimuler l'industrie ovine, avant entrepris de distribuer à l'automne un certain nombre de bonnes agnelles croisées à des con-

## L'acide du rein voleur de repos

Bien des gens semblent ne jamais prendre une bonne nuit de sommeil; restent éveillés — les yeux grands ouverts. Ils s'en prennent parfois aux "nerfs" quand c'est peut-être le rein. En santé il filtre les poisons du sang; malade, les poisons restent dans l'organisme. Inconscience, maux de tête, constipations font souvent suite. Si vous ne dormez pas bien, prenez les Dodd's — remède favori depuis plus d'un demi-siècle. 100-F

ditions fort avantageuses. Il est tout probable que cette politique se poursuivra cette année. Mais il y en a une autre, de date également récente, qui commence déjà à porter fruits. Nous voulons parler des clubs d'agneaux de boucherie qui ont été organisés il y a quelques années, et dont les résultats apparaissent maintenant sur notre marché.

En effet, il y a quelques semaines nous recevions un wagon d'agneaux de choix du comté de Papineau et une cinquantaine d'ovins d'aussi bonne qualité, par camion, de St-Jovite. Ces deux expéditions nous venaient respectivement du club de comté de Papineau et de celui du comté de Terrebonne. Et tant donné l'uniformité de poids et le fini de ces agneaux, ils ont pu être vendus un sou de prime sur les cours réguliers du marché. En outre de toucher un prix spécial, les producteurs ont aussi bénéficié d'un octroi de 75 c. par sujet offert par le Ministère provincial de

l'Agriculture. A la fin de la saison, un montant de \$300.00 sera distribué entre ces deux clubs, suivant les progrès réalisés par les membres dans leur exploitation ovine à la suite de l'application de cette politique. Ces deux clubs furent organisés en 1943 par le propagandiste provincial des porcs et des moutons avec la collaboration de l'agronome de chaque district.

Dans le but d'améliorer les troupeaux de moutons sur chaque ferme, on a d'abord prêté un bon bélier pur sang aux cultivateurs qui avaient déjà des brebis, et à ceux qui n'en avaient pas, on a facilité l'achat de bonnes agnelles croisées à un prix avantageux. Plusieurs centaines d'agnelles choisies ont été distribuées parmi ces deux clubs à raison de pas moins de cinq par troupeau par paroisse avec au moins deux paroisses par club. C'est ainsi que l'on a réussi à grouper 108 troupeaux dans le club de Papineau et 87 dans celui de Terrebonne. Les membres de ces clubs, pour bénéficier des avantages offerts par cette politique, doivent tenir leurs moutons dans des conditions hygiéniques et les nourrir convenablement suivant l'avis du propagandiste. De plus, ils doivent écourter les agneaux, châtrer les sujets mâles et baigner leur troupeau au moins un fois l'an.

Nous tenons à féliciter tous ceux qui ont contribué à la réalisation de cette politique, et nous souhaitons qu'elle se vulgarise dans d'autres parties de la province.

J.E. Bisson, Agronome, Gérant

**JULES PARE**  
 avocat,  
 64 de la GARE  
 MONTMAGNY  
 TEL. 73

**QUATRE générations de femmes heureuses**  
 ont su faire disparaître facilement la FAIBLESSE

**PÂLEUR, FAIBLESSE, MANQUE D'APPÉTIT, TROUBLES FÉMININS SYMPTÔMES OU CONSÉQUENCES DE L'ANÉMIE**

TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES **PILULES ROUGES**  
 POUR LES FEMMES PÂLES ET FAIBLES

CIE CHIMIQUE FRANCO AMERICAINE LTEE, 1566, RUE ST-DENIS, MONTREAL 18

Pourquoi ne déposez-vous pas vos épargnes à

**LA CAISSE POPULAIRE DE ST-THOMAS DE MONTMAGNY**

Consultez un de ces officiers :

Joseph Boulanger  
 Emile Gaudreau cult.  
 Joseph Marineau

Joseph Côté  
 Lauréat Boulanger  
 Louis Blanchet  
 Eutrope Méthot

Joseph Paré  
 Damase Beaudoin  
 Omer Gaudreau

Fortunat G. Fournier  
 Dr Albert Dumas  
 Emilien Blanchet

Georges Hébert, sec.-gérant,  
 64, rue de la Gare

"LORD HAW HAW" SERA PENDU

William Joyce, le "lord Haw Haw" de la radio allemande, vient d'être trouvé coupable de trahison et condamné à être pendu. On se rappelle qu'aux premiers jours de la guerre, ce "lord Haw Haw" avait tenté de tourner en ridicule le Premier Ministre Chamberlain, qui, disait-il, cherchait à se tirer de la guerre seulement avec un parapluie. Il ridiculisa le peuple anglais en disant qu'il était décadent et qu'il avait perdu la guerre. Il s'attira le titre de "lord Haw Haw", à cause de son accent anglais affecté.

Après avoir été condamné à mort, il demeura calme, dit-on, et il a fait, ce qui a paru à certains témoins, être un salut nazi. En apprenant le résultat du verdict il y eut des réjouissances dans la foule.

**VOUS NE POUVEZ JOUER AVEC L'INFLATION**

**LA DÉFLATION**

**LES DÉS SONT TRUQUÉS - CONTRE VOUS**

priviliégés. Jusqu'à présent nous avons été la déflation. Ce n'est pas uniquement de l'appui de tous — au plafonnement des prix, autres contrôles a rendu possible notre

À ARRIVÉS AU MOMENT CRITIQUE

tion — et son spectre la déflation — existera marchandises seront rares et insuffisantes ande.

ée, on a beaucoup d'argent en poche, il reconnaître le danger.

ser que payer un peu plus cher pour ce n'a pas d'importance actuellement.

que nous pouvons faire du tort — et que travagants sont un moyen certain de causer prix. C'est ainsi que l'inflation commence.

**MAIS L'INFLATION EST TOUJOURS SUIVIE DE LA DÉFLATION**

Et la déflation entraîne la ruine, le ralentissement des affaires, les faillites, le chômage et la misère, une misère que vous ne pouvez éviter.

Jusqu'à ce que l'industrie revienne à la production normale, le plafonnement des prix, le rationnement et les autres contrôles sont pour nous une protection.

**ALORS** — Continuez à limiter vos achats. Ne vous précipitez pas pour acheter les marchandises rares. Continuez à économiser votre argent. Achez des Obligations de la Victoire et des Certificats d'épargne de guerre. Continuez à observer le rationnement et le plafonnement des prix. Continuez à combattre l'inflation et son spectre... la déflation.

**ÇA S'EST DÉJÀ PRODUIT —**

ORDRE D'ACHATS — LES PRIX MONTENT — LA DÉRÉGULATION COMMENCE — LES PRIX DÉGRINGOLENT — C'EST LE CHÔMAGE —

1918 1920 1922

**IL NE FAUT PAS QUE ÇA RECOMMENCE**

**ÇA S'EST DÉJÀ PRODUIT —**

ORDRE D'ACHATS — LES PRIX MONTENT — LA DÉRÉGULATION COMMENCE — LES PRIX DÉGRINGOLENT — C'EST LE CHÔMAGE —

1918 1920 1922

**IL NE FAUT PAS QUE ÇA RECOMMENCE**

**PIERRE LAVAL SUBIRA BIEN-TOT SON PROCES**

C'est le 4 octobre prochain que commencera le procès de Pierre Laval, accusé de haute trahison et d'intelligence avec l'ennemi. Le trois du même mois, commencera celui de Joseph Darand, chef de la milice de Vichy.

**MINE À POËLE SULTANA**  
 Liquide ou Pâte

"Enfin, j'ai fini d'être Un objet disgracieux; Sultana m'a fait paraître Maintenant à mon mieux!"

Épargnez la laideur à votre poêle: employez la MINE À POËLE SULTANA

**"LE PEUPLE"**

est imprimé aux ateliers de La Société d'Imprimerie Ste-Marie et est publié par la Compagnie du "Peuple", de Montmagny, le vendredi de chaque semaine.

**ABONNEMENTS:**

Canada, District, 1 an \$1.00  
 Can. Hors Dist., 1 an \$1.50  
 Etats-Unis, 1 an \$2.00  
 Strictement payable d'avance.

La date qui se trouve à la suite de l'adresse des abonnés est la date d'expiration de l'abonnement et sert de reçu.

Ainsi janvier 45 signifie que l'abonnement a été payé jusqu'en janvier 1945 et qu'on est en règle. Si, un mois après l'envoi de l'abonnement, la date n'est pas changée, nos abonnés nous rendraient service en nous signalant cet oubli.

Prière de faire remise, par bon de poste ou d'express, à l'ordre de "La Cie du Peuple", Montmagny, P. Q.

Prière de toujours donner l'ancienne adresse quand on demande à changer l'adresse du journal.

**FOURNIER & DESILETS**  
 AVOCATS  
 37, rue de la Couronne, Québec.  
 Téléphones : 2-1531 — 2-2488

**Dr PAUL BIGUÉ**  
 Médecine Générale  
**RAYONS-X**  
 Traitement Electriques  
 Tél. 123  
 Montmagny

**ÉCONOMISEZ**

En vous retirant aux **HÔTELS FORD**

Modernes, à l'épreuve du feu, convenablement situés, stationnement facile

**Montreal Toronto et le LORD ELGIN à Ottawa**

aussi bas que \$1.50 pas plus que \$2.50 par personne

Pour carte ou dépliant, écrivez à FORD HOTELS CO. Montreal

\$7.99 à \$4.99 PAR PERSONNE PAS PLUS!

400 JOLIES CHAMBRES AVEC RADIOS!

Tel. Bureau : 7253  
 Tel. Résidence : 2-3677

Tel. Montmagny : 347

**EDOUARD LAVERGNE, B.A., L.L.L.**  
 AVOCAT  
 327, RUE ST-JOSEPH, QUEBEC

Bureau à Montmagny, 62, rue St-Jean-Baptiste — le lundi  
 Bureau à St-Paul de Montmagny — le dimanche

**CARTES PROFESSIONNELLES — ET D'AFFAIRES —**

**BOULANGER, FORTIER & RONDEAU, C.A.**  
 Comptables Agréés  
 Chartered Accountants  
 et  
 Syndic Licencé  
 —o—  
 MAURICE BOULANGER, B.A., C.A.  
 Syndic Licencé  
 GUY FORTIER, B.A., L.S.C., C.A.  
 REAL A. RONDEAU, B.A., C.A.  
 71, rue St-Pierre, QUEBEC  
 Tél. 2-4079

**Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie**  
 Comptables Agréés — Chartered Accountants

Maurice Chartré, C.A.  
 A. Emile Beauvais, C.A.  
 E. Harry Knight, C.A.  
 Gérard Marceau, C.A.  
 Lucien P. Bélair, C.A.  
 Jacques Angers, C.A.  
 Dollard Huet, C.A.  
 Raymond Fortier, C.A.  
 Guy Bernard, C.A.  
 Hensley Bourgouin, C.A.  
 Roger Roy, C.A.

Maurice Samson, C.A.  
 Jean-Paul Gauthier, C.A.  
 Léon Côté, C.A.  
 Paul E. Trudel, C.A.  
 Lionel Roussin, C.A.  
 G. Frank Lafferty, C.A.  
 Albert Garneau, C.A.  
 Jean Lacroix, C.A.  
 Percy Auger, C.A.  
 Jean-Paul Talbot, C.A.

**MONTREAL — QUEBEC — ROUYN**

**A. CHOUINARD, C.R.**  
 Avocat  
 Tél. 48  
 25, rue de la Gare, Montmagny.

**LORENZO TETU**  
 Comptable - Vérificateur  
 Liquidateur de Faillite  
 Syndic Autorisé  
 Bureau 81 r. St-Pierre  
 QUEBEC

Geo. René Fournier L.L.L.  
 Ubald Désilets, L.L.L.

**Dr PAUL BIGUÉ**  
 Médecine Générale  
**RAYONS-X**  
 Traitement Electriques  
 Tél. 123  
 Montmagny

**ÉCONOMISEZ**

En vous retirant aux **HÔTELS FORD**

Modernes, à l'épreuve du feu, convenablement situés, stationnement facile

**Montreal Toronto et le LORD ELGIN à Ottawa**

aussi bas que \$1.50 pas plus que \$2.50 par personne

Pour carte ou dépliant, écrivez à FORD HOTELS CO. Montreal

\$7.99 à \$4.99 PAR PERSONNE PAS PLUS!

400 JOLIES CHAMBRES AVEC RADIOS!

**CHÉMIN DE FER NATIONAL**

NOUVEL HORAIRES EN VIGUEUR DEPUIS LE 25 SEPT. 1944

MONTMAGNY

Convois allant à l'Ouest

No 135, Local tous les jours . . . . . 8.30 a.m.  
 No 59 Océan Limité, tous les jours . . . . . 11.44 p.m.  
 No 1 Express maritime, tous les jours . . . . . 11.46 a.m.  
 No 31, local tous les jours dimanche excepté . . . 6.37 p.m.  
 Allant à l'Est

No 32, local tous les jours dimanche excepté . . . 10.00 a.m.  
 No 2, Express maritime, tous les jours . . . . . 6.37 p.m.  
 No 136, Local, tous les jours . . . . . 7.30 p.m.  
 No 60, Océan Limité, tous les jours . . . . . 7.01 a.m.

**Jos. Marineau, B.A. L.L.L.**  
 AVOCAT  
 MONTMAGNY  
 31, du Dépôt  
 Tél.: 194

**DR CLÉMENT ROULEAU**  
 Médecin-Vétérinaire  
 Pratique générale de médecine et de chirurgie vétérinaire.  
 Rue St-Jean-Baptiste  
 MONTMAGNY  
 Tél.: No. 56

**DR J. R. BARIL**  
 Chirurgien-Dentiste  
 49, rue Saint-Jean-Baptiste  
 MONTMAGNY  
 Tél.: 46.

**FOURRURES THIBAUT**

Toujours en mains les dernières créations en fourrures, tel que: Manteaux, garnitures et parures de cou.

Notre atelier est à votre disposition pour tous travaux, tel que repassage, refaction ou teinture.

**TOUT TRAVAIL GARANTI EXPERIENCE DE 20 ANS — CHEZ —**

**L.-P. THIBAUT, Enr.**  
 282, St-Jean, Québec

**FOURRURES THIBAUT**

Toujours en mains les dernières créations en fourrures, tel que: Manteaux, garnitures et parures de cou.

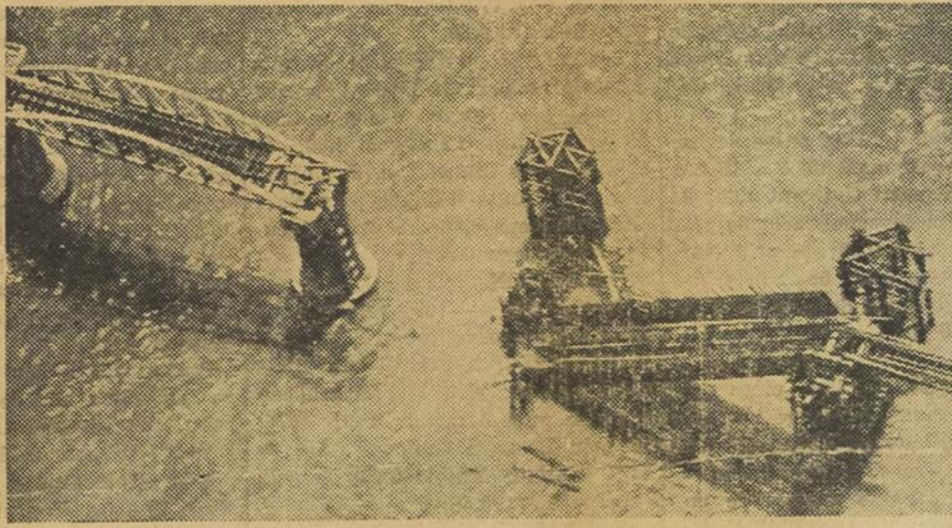
Notre atelier est à votre disposition pour tous travaux, tel que repassage, refaction ou teinture.

**TOUT TRAVAIL GARANTI EXPERIENCE DE 20 ANS — CHEZ —**

**L.-P. THIBAUT, Enr.**  
 282, St-Jean, Québec

Cette annonce fait partie d'une série d'annonces publiées par le gouvernement canadien pour rappeler l'importance d'empêcher maintenant une hausse additionnelle des prix afin de ne pas subir plus tard la déflation et le chômage.

DESTRUCTION DE PONTS PAR L'AVIATION AU SIAM



Des "Liberators" de l'aviation britannique ont détruit des ponts au Siam, pour couper les communications des troupes japonaises entre le Siam et la Birmanie. On voit ici l'effet d'une de ces attaques, sur la rivière Meklong, à 80 milles à l'ouest de Bangkok. Les troupes japonaises ne pouvaient pas évacuer le pays sans traverser cette rivière.

Centre d'Ottawa

## La conscription n'est pas enterrée

Le projet de service militaire obligatoire à 18 ans. L'éducation civique dans les camps — Le plébiscite de 1942 et le vote du 11 juin — Nos actes nous suivent.

(par Pierre Vigeant)  
Ottawa 17 — La conscription n'est pas enterrée, même si la guerre est terminée. Il en sera question plus que jamais au cours des prochains mois. Il s'agira pour certains de la conscription en temps de paix, du service militaire obligatoire.

Le discours du trône n'annonçait pas de projet de ce genre, mais on sait qu'il en est très sérieusement question. Les députés libéraux de la province de Québec ont eu un certain succès dans le cours de la semaine dernière et il semble bien que le ministre de la Défense nationale, M. Douglas Abbott, les ait sondés sur la question. On ignore encore les intentions précises du gouvernement, mais il semble qu'on soit en train d'étudier un système qui obligerait tous les jeunes Canadiens à faire un an de service militaire à l'âge de dix-huit ans.

Le gouvernement aura sans doute de nombreuses raisons à invoquer pour faire accepter au Canada le régime de la conscription permanente que les nations de l'Europe continentale connaissent déjà depuis bien des années. Le Canada a joué un rôle considérable pendant la guerre et l'on nous a souvent répété que notre pays occupait un rang enviable parmi les puissances de second ordre; cela comporte de lourdes obligations. Lord Halifax nous a déjà avoué que la Grande-Bretagne aurait besoin de l'appui entier de tout le Commonwealth pour continuer à jouer aux côtés des Etats-Unis et de la Russie son rôle de grande puissance; l'armée canadienne projetée serait d'un précieux appoint pour l'état-major impérial dans les négociations comme dans le cas d'une guerre éventuelle.

Il ne faut pas oublier non plus qu'un grand nombre d'officiers canadiens sont très heureux de la situation qu'ils occupent aujourd'hui et qu'ils n'éprouvent guère le désir de revenir à la vie civile; la plupart d'entre eux ne seraient pas en mesure de se tailler une situation équivalente à celle qu'ils ont dans l'armée. Ces officiers sont assez naturellement, pour un bon nombre, partisans d'un régime qui leur assurerait une carrière. Plusieurs des députés qui ont fait la guerre ont profité du débat sur le discours du trône pour réclamer le maintien d'une armée permanente.

On invoquera sans doute aussi le prétexte de l'éducation physique et de l'éducation civique. On sait qu'il existe un puissant mouvement

qui voudrait amener le gouvernement fédéral à intervenir dans le domaine de l'éducation. Il s'agirait de combattre le régionalisme et de créer un esprit canadien qui ne serait guère d'inspiration française. Le service militaire permettrait au gouvernement fédéral de participer indirectement à l'éducation de la jeunesse qui est du ressort provincial et d'exercer une influence sur la formation des futurs citoyens canadiens.

Les députés québécois espéraient que la question de la conscription serait enterrée une fois pour toutes. Elle leur avait servi de cheval de bataille pendant près d'un quart de siècle pour devenir ensuite leur cauchemar pendant les dernières années. Ils respiraient enfin; la guerre était terminée, l'électeur leur avait accordé une absolue et ils pourraient enfin reprendre la vie normale en oubliant un mauvais rêve. Ils seront déçus. Quand on met une fois le doigt dans l'engrenage, il n'est pas aussi facile que cela de se dégager.

En acceptant sans résistance la participation en 1939, les ministres et députés libéraux québécois rendaient la conscription presque inévitable. Ils nous engageaient dangereusement dans la voie du militarisme et de l'impérialisme. En acceptant trop facilement les diverses formes de conscription déguisée, ils appelaient la conscription ouverte et complète. En luttant trop mollement contre la conscription pour service outre-mer l'automne dernier, ils engageaient l'avenir et préparaient la voie au régime de la conscription permanente. Il est maintenant bien tard pour entreprendre la résistance sérieuse.

L'électorat québécois, travaillé par une propagande intense et insuffisamment éclairée par une élite qui n'a pas été à la hauteur de ses responsabilités, même s'il y a eu de nombreuses et glorieuses exceptions, a accepté trop passivement la politique impérialiste et militariste qu'on lui servait à petites doses. Fascinés par l'appât de salaires élevés et des autres avantages immédiats qu'on faisait miroiter à leurs yeux, les électeurs québécois ont trop oublié les principes. Aux heures graves, il est par fois dangereux de donner des votes opportunistes.

L'électorat québécois a connu une réaction salutaire au plébiscite de 1942. Il a malheureusement annulé l'effet de cette vigoureuse protestation en accordant le 11 juin dernier une absolue sans condition aux libéraux qui avaient trahi leurs promesses. Comme leurs députés, les électeurs ont cru à tort que la conscription était enterrée et qu'il leur fallait absolument choisir le moindre mal entre les conservateurs ouvertement conscriptionnistes et les libéraux conscriptionnistes à regret. Ils vont être durement déçus.

Parce qu'ils ont trop facilement accepté les mesures de conscription en temps de guerre, nos députés libéraux québécois vont être mal placés pour combattre la conscription en temps de paix. Parce qu'ils ont réussi trop facilement à faire avaler la conscription à l'électorat québécois et à lui arracher un vote de confiance, ils vont se trouver désarmés lorsqu'ils voudront invoquer l'opposition de la province de Québec au service militaire obligatoire. Parce qu'ils se sont montrés trop dociles, parce qu'ils se sont contentés de choisir le parti qui leur paraissait le moins mal au lieu de voter contre tous les conscriptionnistes, les électeurs québécois auront bien de la peine à se faire entendre au sérieux par nos coassociés de langue anglaise lorsqu'ils clameront qu'ils ne veulent pas la conscription en temps de paix.

Nos actes nous suivent. Il est bien difficile de s'arrêter sur une pente glissante qui entraîne à l'abîme. Le seul motif d'espoir que l'on peut entrevoir au début de la lutte qui va s'engager, c'est la répugnance traditionnelle de l'Anglo-Saxon pour le service militaire obligatoire. Le conflit qui vient de se terminer a sans doute modifié bien des conceptions en Grande-Bretagne et dans le Canada anglais, mais on peut prévoir que la conscription en temps de paix soulèvera encore des résistances. Il n'en faudra pas moins une réaction extrêmement vigoureuse pour faire échouer le projet de conscription permanente.

Le Devoir.

## 41,540 Chevaliers de Colomb dans la province de Québec

Samedi dernier, le Conseil d'Etat des Ch. de Colomb recevait à Montréal les seize députés de districts de la Province de Québec, pour la première réunion de la nouvelle année colombienne.

M. Ludger Faguy, Député d'Etat, présidait cette assemblée annuelle et a donné de précieuses directives aux députés de districts pour l'année colombienne qui commence. Il s'est dit heureux de faire part que l'Ordre compte actuellement dans la province de Québec 41,540 membres. Dans ses remarques, M. Faguy a particulièrement demandé que les 110 Conseils de la Province entretiennent une étroite coopération avec l'autorité religieuse qui doit trouver, chez les Chevaliers, des apôtres laïcs. Il a aussi insisté sur la nécessité d'un choix judicieux dans le recrutement des membres.

Tous les officiers d'état adressèrent quelques mots aux députés de district. Au cours de ses remarques, le trésorier d'état, Me Fabio Monet, C.R., communique à l'assemblée qu'en sa qualité de Maître du Quatrième Degré pour la province de Québec, il tiendrait une exemplification du Quatrième degré le 21 octobre prochain, à l'Hôtel Windsor, à Montréal.

Une résolution de sympathie a été adoptée à l'adresse de l'Administrateur du diocèse de Trois-Rivières, à l'occasion du décès de S. E. Mgr Comtois.

## "Sauvons la famille par l'éducation"

## Frère dans le deuil

Un autre de nos distingués confrères, l'Honorable Docteur Albiny Paquette vient d'être éprouvé par la mort de sa mère, Mme Wenceslas Paquette, âgée de 93 ans. La vénérable défunte, malade depuis plus de deux ans, est décédée lundi dernier à Montréal.

Les funérailles eurent lieu en l'église de St-Vincent de Paul, de Montréal, jeudi dernier.

Notre journal offre à l'Hon. Dr Paquette, ses plus sincères sympathies.

## Un maître-livre pour tous

### Le vieillard (1)

(La vie montante)

par Monseigneur Baudard

Un vieillard, parvenu à un âge très avancé, a recueilli dans la solitude, ses souvenirs et impressions sur les objets, les événements et les questions capitales, qui, dans son siècle, ont le plus influencé son esprit et la conduite de sa vie.

Il transmet cet héritage inestimable à ceux qu'il laisse après lui et qui vieilliront comme lui. Dans un livre très attachant que viennent de publier Les Editions Variétés, l'auteur s'adresse à tous sur un ton de conversation familière. Son style possède une certaine chaleur, celle qui peut rester encore au foyer que recouvre la cendre des années, il y a aussi une certaine poésie, celle qui colore et console le couchant de la vie.

Fait de beaucoup de souvenirs et d'expériences personnelles, ce livre l'est davantage encore des souvenirs et des expériences des autres.

Il fait appel aux plus illustres de ses contemporains dans les sciences, dans les lettres, dans l'Etat,

## L'art de peindre

par Lucien Grandgérard  
Un portraitiste estimé, dont les travaux ont été maintes fois primés aux expositions internationales, nous livre dans ce petit traité de peinture le fruit de sa longue expérience et de ses recherches personnelles. M. Grandgérard n'est pas seulement un peintre et graveur dont Camille Maclair a vanté "la grâce et le goût", qualités toutes françaises; mais il est aussi chimiste, et il s'est attaché à redécouvrir les procédés auxquels ont recouru les maîtres pour assurer la permanence de leurs oeuvres. Il donne aux jeunes peintres des conseils d'ordre pratique sur la préparation des enduits, le choix des supports, le vernissage, les jus à peindre, le mélange des couleurs.

Une partie intéressante de son ouvrage est consacrée à la composition de la palette, ou plutôt des palettes: l'une pour le portrait, l'autre pour le paysage, mais tout (suite à la page 4)

dans l'Eglise, dans le monde, pour leur demander de venir témoigner particulièrement par leurs confidences intimes, sur les choses saintes, soit humaine heureuses que malheureuses qui furent celles de leur temps, celles surtout qui marquent leur vie propre, et qui ont été pour la nôtre une lumière, un exemple ou une utile leçon.

Comme on le voit, cet ouvrage est le maître-livre sur la vieillesse et sur l'art de la bien préparer pour qu'elle ait tout l'éclat d'un soir radieux et calme.

(1) Un volume de 544 pages publié par Les Editions Variétés. Prix \$2.25; par la poste \$2.40. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

## L'oeuvre de recrutement sacerdotal

LETTRÉ PASTORALE

Son Eminence le Cardinal Jean-Marie-Rodrigue Villeneuve, Archevêque de Québec, et Décret établissant l'Oeuvre diocésaine du Recrutement Sacerdotal.

Jean-Marie-Rodrigue Villeneuve, Cardinal-Prêtre de la Sainte Eglise Romaine du titre de Sainte-Marie-des-Anges aux Thermes, Archevêque de Québec.

Au Clergé séculier et régulier, aux Communautés religieuses et aux Fidèles de Notre diocèse, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

Nos très chers Frères,

Il y aura bientôt deux ans, à la suite de notre Congrès diocésain sur le recrutement et la formation des vocations sacerdotales, Nous Nous rendions volontiers à la suggestion, dont Nous entretenions d'ailleurs déjà Nous-même l'idée, de fonder dans le diocèse une oeuvre des vocations sacerdotales qui Nous permettrait de secourir un plus grand nombre d'enfants de bonnes familles où, grâce à Dieu, il se découvre encore beaucoup de sujets aptes à devenir des ministres du Seigneur.

A la vérité, les oeuvres du genre ne manquent pas. La plupart des Instituts religieux en font déjà et qui, Nous Nous en réjouissons, viennent moissonner parmi nous des sujets propres à leurs oeuvres. D'autre part, bien des prêtres et nombre de chrétiens de Notre diocèse ont très fréquemment aidé des jeunes gens à parvenir au sacerdoce. Les annales de nos séminaires et collèges diocésains Nous en apportent des traits dignes de louanges. Enfin, peu après l'établissement, par Notre vénéré prédécesseur le Cardinal Bégin, de l'Ecole Apostolique Notre-Dame, l'Oeuvre des Vocations était fondée le 23 octobre 1913 à pareille fin.

Mais ces oeuvres ou bien étaient particulières et étrangères en quelque sorte au recrutement de Notre clergé diocésain, ou bien insuffisantes aux besoins de Notre important diocèse. Voilà pourquoi le temps paraît venu d'élargir les bases de celles qui Nous concernent. A cet effet, l'Oeuvre des Vocations qui jusqu'ici ne protégeait que les élèves de l'Ecole Apostolique, sera réorganisée. Elle viendra en aide aux enfants de condition modeste aptes à devenir prêtres, en les plaçant soit à l'Ecole Apostolique soit en quelque un de nos Séminaires et Collèges ecclésiastiques.

Certes, grâce à votre générosité et à celle d'illustres bienfaiteurs, Nous entretenons l'espoir d'ouvrir avant peu un nouveau Grand Séminaire qui pourra recevoir et former convenablement les clercs que le Seigneur confiera à Notre sollicitude pastorale. Mais un Grand Séminaire n'a sa raison d'être que dans la mesure où les vocations abondent, et voilà pourquoi Nous avons le devoir de Nous tourner vers ce soin.

A cet effet, Nous vous communiquons les Statuts de la nouvelle oeuvre des vocations sacerdotales que Nous établissons par les présentes, et qui s'intitulera L'OEUVRE DIOCESAINE DU RECRUTEMENT SACERDOTAL. Vous en observerez le but et les moyens. Nous signalons que la prière et le sacrifice offerts aux intentions de l'Oeuvre ne sont pas moins précieux que les aumônes. A cet égard, tous les fidèles, même les plus déshérités, peuvent s'y associer. Les malades offriront à cette intention leurs souffrances. Et Nous faisons appel ici, d'une façon pressante, aux âmes religieuses, afin que par leurs prières et sacrifices, elles Nous obtiennent du Seigneur les nombreuses vocations nécessaires à nos oeuvres. Néanmoins, sur terre, le bien lui-même ne s'organise qu'avec des moyens sensibles, parmi lesquels l'argent entre en ligne de compte, en raison des plus légitimes relations sociales. On ne peut bâtir de maisons, nourrir, habiller et instruire des sujets sans les ressources nécessaires à payer les frais de pareil entretien. D'autre part, Nous rappelant que ce sont les ruisseaux qui font les rivières et les petites aumônes qui font les puissantes ressources, Nous avons voulu mettre à la portée même des plus pauvres les conditions requises pour faire partie de Notre Oeuvre diocésaine du Recrutement sacerdotal et profiter de ses avantages spirituels.

Outre les dons personnels des membres, ce sera la quête annuelle faite en chacune de Nos églises qui constituera la principale ressource de cette oeuvre.

Mais Nous voulons signaler qu'elle ne supprimera point les oeuvres paroissiales de vocations déjà existantes. Au contraire, Nous sommes persuadé que Notre Oeuvre donnera un élan nouveau et une stabilité nouvelle à ces oeuvres particulières, par la prédication fréquente dont elles jouiront, en raison de leur affiliation à Notre Oeuvre diocésaine. Celle-ci à son tour s'unira à l'Oeuvre Pontificale des Vocations sacerdotales établie en 1943 par Sa Sainteté Pie XII, glorieusement régnant.

Nous recommandons bien vivement, Nos très chers Frères, l'Oeuvre diocésaine du Recrutement sacerdotal. Elle répond à un besoin majeur et aux préoccupations de Notre Mère la Sainte Eglise. Elle sera organisée de manière à soutenir le plus possible les vocations sérieuses. Ce ne sera évidemment qu'à mesure que les secours lui viendront plus abondamment qu'elle sera en état d'aider un plus grand nombre d'aspirants au sacerdoce. L'application de cette aide sera librement déterminée, avec prudence et charité, par le Directeur de l'Oeuvre diocésaine du Recrutement sacerdotal et de son Conseil, sans que personne ne puisse intervenir, sous aucun prétexte. Les familles des enfants adultes auront toujours à faire un part selon leurs moyens, l'expérience étant acquise que l'honneur d'avoir un prêtre parmi les siens n'est jamais trop chèrement payé, et que des générosités toutes gratuites n'aboutissent d'ordinaire qu'à former des ingrats. Du reste, ce ne sera qu'après avoir pris les meilleurs renseignements, et sur les recommandations les plus autorisées, qu'on fournira du secours à des enfants qui donneront quelques signes de vocation.

En raison de sa nature, l'Oeuvre ne pourra s'employer qu'au recrutement du clergé diocésain, et elle n'aidera que les enfants qui, à cette fin, voudront entrer dans l'une des institutions d'enseignement secondaire du diocèse, considérées, de par leur fondation, comme propres à préparer par les études classiques à la carrière sacerdotale. En cette affaire, on procédera selon les principes de liberté et d'équité morale qui inspirent l'Eglise dans sa discipline.

Sera Notre présente Lettre pastorale lut au prône des paroisses, ou en réunion plénière de communauté, le premier dimanche après sa réception. Donnée à Québec, sous Nos sceaux et sous le contre-seing de Notre Chancelier, ce vingt-deuxième jour d'août, l'an du Seigneur mille neuf cent quarante-cinq, en la fête du Coeur Immaculé de Marie.

† J.-M.-R. Card. Villeneuve, o.m.i., Archevêque de Québec.  
Par mandement de Son Eminence, Bruno Desrochers, prêtre, Chancelier.

## "Le Passe-Temps"

de septembre

Le Passe-Temps de septembre nous est arrivé dans une toilette neuve. Il contient un nouveau supplément illustré: "Art et Beauté", où l'on trouvera chaque mois les plus récentes modes de Paris et les plus belles nouveautés en décoration intérieure, etc.

Sommaire de la section musicale: Maurice Ravel, souvenirs par Maurice Dumesnil. Les Festivals de Montréal, par l'hon. Ernest Bertrand, ministre des Postes. Ernest Gagnon, organiste et biographe de Louis Jollet, par Arthur Letondal, organiste de la Cathédrale de Montréal. Anecdotes amusantes racontées par Conrad Gauthier et rapportées par Alf. Rousseau, Hector Gratton, compositeur et chef d'orchestre. Exercices d'articulation, par I.L. Gondal, Etc.

Dans l'Album Musical: La Jolie de Vivre, scherzo-vaive de Hector Gratton. Nanette chanson de folklore harmonisée par Alfred La-liberté. Maria Carida, rumba chantée, musique de Ricardo Bravo. A la fin des vendanges, barcarolle, nouvelle chanson française, musique de Louis Carenne. Sept pages de musique nouvelle.

Supplément "Art et Beauté"; Un aperçu du costume à travers les âges par Marie Bourgault. Modes de Paris par Simone Chantal. Les drapés, les chapeaux de Paris. Les plus belles fourrures. Coiffures parisiennes. Etc.

Le Passe-Temps est en vente chez les meilleurs dépositaires. On s'abonne en écrivant à Le Passe-Temps, 627 ouest, rue Dorchester, Montréal 2.

**JE SALUE TON PAIN DELICIEUX**

**LES PAINS DE LEVURE ROYAL**

Fabrication canadienne

**"MOI, JE SALUE LA LEVURE ROYAL!"**

Donne un pain savoureux qui vous attire des compliments

TOUJOURS FIABLE L'ENVELOPPE HERMETIQUE EN PROTÈGE L'ACTIVITE

**Où est Jos ?**

**Il reprend son ancien emploi**

Oui, Jos est de retour à son bureau tout comme des milliers de ses compagnons d'armes.

En ce moment, nos militaires retrouvent de vieux amis et font de nouvelles connaissances. A nous de les accueillir chaleureusement et de leur témoigner notre gratitude. N'oublions pas qu'ils ont sacrifié une partie de leur vie pour libérer les peuples asservis du monde entier.

Montrons-leur que nous sommes fiers de la tâche qu'ils ont accomplie et aidons-les à reprendre leur place dans la vie civile.

Contribuée par la BRASSERIE

**Dow**

MONTRÉAL D-1097

**Sans sucre**  
MAIS  
**Sucré**



**Gâteau au Miel 'MAGIC'**

1 1/4 tasse raisins épinés 2 1/4 c. à thé Poudre à Pâte 'MAGIC'  
1/4 tasse shortening 1/4 c. à thé sel  
3/4 tasse miel 1/4 c. à thé essence vanille  
3 oeufs bien battus 2 1/4 c. à thé essence citron  
2 1/4 tasses farine ordinaire tamisée

Lavez les raisins; égouttez; asséchez sur une serviette et coupez fin avec des ciseaux. Défaites le shortening en crème. Ajoutez graduellement le miel en continuant de défaire avec la cuillère. Ajoutez les oeufs battus et mélangez. Ajoutez graduellement les ingrédients secs tamisés; battez jusqu'à ce que lisse. Incorporez essences et raisins. Cuisez 2 heures à 300°F. dans un moule de 9" x 5" x 3" graissé et légèrement enfariné.

FABRICATION CANADIENNE

**Prix gagnés à l'exposition de Montmagny**

(suite)

**Tricot**  
Section 223 Une paire de gants pour dames, tricot à la main, laine commerciale, 1er prix J. Ernest Samson 0.75; 2e prix: Horace Lecomte 0.65; 3e prix: Arthur Couombe 0.60; 4e prix Mme Vve Jos. Samson 0.50; 5e prix: L.-P. Nicole 0.40; 6e prix Wilfrid Laurendeau 0.35; 7e prix: Armand Proulx 0.35; 8e prix Mme Thomas Fournier 0.30

Section 224 Une paire de mitaines, pour homme, laine domestique 1er prix, Georges Langlois 0.75; 2e prix Mme Vve Jos. Samson 0.65; 3e prix, Jos. Caouette 0.60; 4e prix Armand Gagné 0.50; 5e prix J. Ernest Samson 0.40; 6e prix Mme Thomas Fournier 0.35; 7e prix: Armand Proulx 0.35; 8e prix Narcisse Guimont 0.30; 9e prix Lauréat Boulanger 0.25

Section 225 Mitaines et écharpe pour jeune fille, 1er prix Horace Lecomte 1.25; 2e prix L.-Phil. Nicole 0.75

Section 226 Chaussettes pour hommes, laine domestique, 1er prix Françoise Gaulin 0.80; 2e Mme Tho-

mas Fournier 0.60; 3e prix Georges Proulx 0.50; 4e prix P.-N. Michaud 0.50; 5e prix Léonard Guimont 0.40; 6e prix Wilfrid Laurendeau 0.40; 7e prix Lauréat Boulanger 0.40; 8e prix Armand Proulx 0.40; 9e prix Arthur Couombe 0.30; 10e prix Arthur Delagrave 0.30; 11e prix Antonio Proulx 0.25; 12e prix Narcisse Béchard 0.15

Section 227 Chandail avec manches, pour garçonnet 1er prix Armand Proulx 1.00; 2e prix Georges Proulx 0.60; 3e prix Mme Thomas Fournier 0.60; 4e prix Mme Vve Jos. Samson 0.50; 5e prix Placide Bernatchez 0.50

Section 228 — Chandail avec manches, pour fillette, 5 à 12 ans 1er prix Louis Lavergne 0.80; 2e prix Armand Proulx 0.60; 3e prix L.-Phil. Nicole 0.50; 4e prix P.-N. Michaud 0.50; 5e prix Léonard Guimont 0.40

Section 229 — Chaussettes pour homme, laine commerciale, 1er prix Léonard Guimont 0.80; 2e prix Mme Thomas Fournier 0.60; 3e prix Elyeude Carbonneau 0.50; 4e prix Arthur Couombe 0.50; 5e prix L.-Phil. Nicole 0.40

Section 230 — Camisole pour homme, laine domestique, 1er prix Léonard Guimont 1.50; 2e prix Georges Blanchet 1.00

Section 231 — Une couverture de voiture, tricot, laine domestique 1er prix Léon Kirouac 2.00; 2e prix Jos. Caouette 1.50

Section 232 — Un chandail pour jeune fille laine domestique, 1er prix Mme Thomas Fournier 2.00; 2e prix Armand Proulx, 3e prix Emile Gaudreau 1.00; 4e prix Gérard Caron 0.75

Section 233 — Une paire de bas golf, pour garçonnet de 5 à 12 ans 1er prix Léonard Guimont 1.00; 2e prix Georges Blanchet 0.60; 3e prix Georges Proulx 0.60; 4e prix Narcisse Guimont 0.50; 5e prix Armand Proulx 0.50; 6e prix Thaddée Marois 0.40

**TISSAGE**  
Section 234 — Une pièce de toile pour rouleau, tissage uni, pur lin, 1er prix Horace Lecomte 2.00 2e prix J. Ernest Samson 1.50; 3e prix J. Ernest Samson 1.00; 4e prix Léonard Guimont 0.75; 5e prix Thaddée Marois 0.50; 7e prix Eugène Têtu 0.50;

Section 235 Une nappe de pur lin domestique 1er prix Phil. N. Michaud 2.00; 2e prix J.-Ern. Samson 1.50; 3e prix Horace Lecomte 1.00

Section 236 — Une paire de serviettes de bain en lin domestique 1er prix Jos.A. Proulx 1.50; 2e prix Louis Lavergne 1.00; 3e prix Horace Lecomte 0.75; 4e prix Narcisse Guimont 0.75; 5e prix Jos. Caouette 0.50; 6e prix J. Ernest Samson 0.50; 7e prix Emile Gaudreau 0.50

Section 237 — Une catalogue de lit en guenille blanche de coton, avec tête de couleur au choix, 1er prix Jos.A. Proulx 2.00; 2e prix Narcisse Guimont 1.50; 3e prix P.-N. Michaud 1.00

Section 238 — Une pièce de tissu quadrillé, 1er prix Jos.A. Picard 2.00; 2e prix Ernest Guimont 1.50

Section 239 — Une couverture blanche pure laine domestique, 1er prix J. Ernest Samson 2.00; 2e prix Léon Kirouac 1.50

Section 240 — Un couvre-pieds de morceaux de lainage pour grand lit, 1er prix Jos. Caouette 1.50; 2e prix Xavier Caron 1.00; 3e prix Adjudant Bernatchez 0.75; 4e prix P.N. Michaud 0.75

Section 241 — Une descente de lit, 1er prix Horace Lecomte 1.25; 2e prix Joseph Caouette 0.75; 3e prix J. Ernest Samson 0.75; 4e prix Narcisse Guimont 0.50; 5e prix J.-A. Proulx 0.50; 6e prix Mme Vve Jos. Samson 0.40; 7e prix P.N. Michaud 0.30; 8e prix Louis Lavergne 0.30;

Section 242 — Une liseuse tissée 1er prix J.-A. Proulx 1.25; 2e prix Ernest Guimont 0.75; 3e prix Mme Thomas Fournier 0.75; 4e prix Narcisse Béchard 0.50

Section 243 — Une pièce de toile de lin, 1er prix J. Ernest Samson 2.00; 2e prix Horace Lecomte 1.50; 3e prix Louis Lavergne 1.00; 4e prix Georges Blanchet 0.75; 5e prix Antonio Proulx 0.75; 6e prix Narcisse Guimont 0.50; 7e prix Elyeude Carbonneau 0.50;

**CONFECTIO**  
Section 244 — Robe refaite pour fillette, 1er prix Joseph Edouard Bouffard 2.00; 2e prix J.-Paul Blais 1.50; 3e prix Wilfrid Laurendeau 1.00; 4e prix Armand Proulx 0.75; 5e prix Léonard Guimont 0.75; 6e prix Thaddée Marois 0.50; 7e prix Eugène Têtu 0.50;

Section 245 — Manteau pour fillette, 1er prix Armand Proulx 1.50; 2e prix Wilfrid Laurendeau 1.00; 3e prix Léonard Guimont 0.75 4e prix Georges Proulx 0.75;

Section 246 — Un sac à chaussures 1er prix Armand Proulx 1.25; 2e prix Jos. Caouette 0.75; 3e prix P.-N. Michaud 0.75; 4e prix Horace Lecomte 0.50; 5e prix Antonio Proulx 0.50; 6e prix L.-P. Nicole 0.50;

Section 247 — Chemise pour homme, 1er prix Mme Narcisse Blais 1.25; 2e prix Horace Lecomte 0.75; 3e prix Léonard Guimont 0.75; 4e prix Arthur Couombe 0.50; 5e prix Arthur Delagrave 0.50; 6e prix J.-Ern. Samson 0.40; 7e prix Armand Proulx 0.30; 8e prix Emile Gaudreau 0.30;

Section 248 — Pantalon pour homme, 1er prix Sam Marcotte 2.00 2e prix Louis Lavergne 1.50; 3e prix Narcisse Guimont 1.00; 4e prix Mme Narcisse Blais 0.75; 5e prix Armand Proulx 0.75; 6e prix P.-N. Michaud 0.50; 7e prix Léonard Guimont 0.50;

Section 249 — Un couvre-pieds de retailles de soie pour grand lit 1er prix Arthur Couombe 1.50; 2e prix Jos. Caouette 1.00;

Section 251 — Un tablier de fan-

taisie, 1er prix Narcisse Guimont 1.25; 2e prix Léonard Guimont 0.75 3e prix Emile Méthot 0.75; 4e prix Horace Lecomte 0.50; 5e prix Mme Vve Jos. Samson 0.50; 6e prix J.-A. Proulx 0.40; 7e prix J.H. Minville 0.30; 8e prix P.-N. Michaud 0.30;

Section 252 — Un habit d'été pour garçonnet de 5 à 7 ans, 1er prix J. Ernest Samson 2.00; 2e prix Léonard Guimont 1.50; 3e prix Adjudant Bernatchez 1.00;

**TAPIS**  
Section 253 — Tapis tressé, 1er prix J. Ernest Samson 1.25; 2e prix Joseph L. Picard 0.75; 3e prix Jos. Caouette 0.75; 4e prix Arthur Couombe 0.50; 5e prix Narcisse Guimont 0.50; 6e prix Adjudant Bernatchez 0.40; 7e prix Mme Vve Jos. Samson 0.30;

Section 254 — Un tapis tressé avec du vieux sur de la corde, 1er prix Léon Kirouac 1.25; 2e prix J. Ernest Samson, 0.75; 3e prix Alphonse Thibeault 0.75; 4e prix Mme Thomas Fournier 0.50; 5e prix Wilfrid Laurendeau 0.50;

Section 255 — Un tapis croché 1er prix Eugène G. Fournier 1.25; 2e prix Arthur Couombe 0.75; 3e prix Mme Thomas Fournier 0.75; 4e prix J. Ernest Samson 0.50; 5e prix Joseph Gendreau 0.50; 6e prix Jos. Caouette 0.40; 7e prix Elyeude Carbonneau 0.30; 8e prix Wilfrid Laurendeau 0.30;

**FANTAISIE**  
Section 256 — Robe de nuit pour jeune fille, 1er prix Armand Proulx 1.25; 2e prix J. Ernest Samson 0.75; 3e prix Antonio Laberge 0.75; 4e prix Arthur Delagrave 0.50 5e prix Hercule Nicole 0.50; 6e prix Narcisse Guimont 0.40; 7e prix L.-P. Nicole 0.30; 8e prix Mme Vve Jos. Samson 0.30;

(A suivre)

**Un Pepsi, aujourd'hui?**



Pepsi-Cola est la marque enregistrée au Canada de Pepsi-Cola Company of Canada, Limited

ard Pelletier): C'est le récit des aventures d'une gang montréalaise avec ses projets et ses espoirs, ses mésaventures, ses déceptions et ses promesses, qui remplit ces pages.

**LA CHEVRE D'OR ET L'ILE DE JACQUES**: L'auteur, Guy Boulzon, nous fait revivre les heures angossantes qu'a connues un 'colégien loyal au coeur sincère'. La formation scout de héros 'lui donne la force morale de tenir le coup, là où d'autres avaient échoué et la technique opportune pour vivre et s'adapter sur une tésée inhospitalière'.

**DIX ET UN (Noel Chantepie)**: Quatre enfants arrachent des mains d'un traître leur tout jeune frère dont le prix de la rançon exigeait la trahison du père préposé au poste de surveillant de la Ligne Maginot.

Y a-t-il encore des jeunes qui ne connaissent pas la collection "Contes et Aventures" que des conteurs de talent ont mise en librairie tout exprès pour eux. Il faut se hâter de mettre entre leurs mains ces récits pleins de charme et de poésie, ces romans d'aventures sensationnelles qui leur procureront des heures de lecture agréable.

La première série de Contes et Aventures, éditée chez FIDES, se présente sous une couverture soignée et en trois couleurs. Elle forme un magnifique volume que tous les jeunes voudront posséder dans leur bibliothèque. Qu'on se hâte de lui offrir ce cadeau: ils l'apprécieront.

(1) Première série: les 5 premiers tracts de la collection. Volume de 160 pages illustrées. En vente dans toutes les librairies et FIDES, 25 est, rue St-Jacques Montréal-1, au prix de \$0.65; (à la poste: \$0.70).

Lart de peindre (suite de la page 3)  
Les deux extrêmement simples Deux planches en couleurs illustrent d'ailleurs ce chapitre instructif où l'auteur résume les enseignements des grands peintres Corot, Degas, Whistler, Carolus-Durand, Cazin.

Non seulement le peintre, mais le lecteur intéressé aux choses de l'art, diront avec intérêt et profit ce traité sur la technique de peinture. L'ouvrage est du format 9" x 7", broché sous couverture papier fort.

1 vol. 79 pages, 2 planches en couleurs. L'exemplaire \$80, franc \$90

**Coup d'oeil sur la table de Staline**

Ce qu'il en a dévoré des pays, durant la guerre, ce vorace de Staline! Monsieur René Bergeron s'est plu à observer ce qui est passé sous la dent de l'ogre russe. Il nous le livre dans un savoureux tableau d'ensemble qui sert d'introduction au numéro de septembre de la revue Mes Fiches.

Ce tableau est significatif: il nous fait toucher du doigt l'immensité du péril communiste. Pour pouvoir s'emparer aussi facilement de tant de contrées, Staline y avait depuis longtemps entretenu des intelligences à l'intérieur. L'appétit de Staline ne s'est pas encore attaqué ouvertement au Canada, mais depuis 1921, l'ogre russe gruge dans l'ombre les forces vives de notre pays: notre jeunesse et nos ouvriers. Il opère chez nous le même travail de pénétration intime qui a facilité la main-mise officielle sur les gouvernements des autres pays.

C'est la gravité du péril qui a incité la direction de MES FICHES à publier un numéro spécial sur le communisme. On y trouve tout ce qui est essentiel de savoir sur la matière; l'exposé de la doctrine, sa réfutation, les méthodes d'action du communisme, ses activités au Canada, le jugement des Papes sur le communisme. Etant donné qu'il faut viser surtout au constructif, le numéro s'achève par une fiche sur la lutte à mener contre le communisme.

Le prix de l'abonnement à 20 numéros de MES FICHES est de \$1.00 Pour recevoir par la poste le numéro double de septembre, envoyez \$0.12 à FIDES, 25 est, rue Saint-Jacques, Montréal-1, Qué.

**Contes et aventures (1)**

L'esprit de nos enfants de 10 ou 12 ans s'est éveillé dans une atmosphère troublée par les horreurs de la guerre. Ce seul mot évoque encore en eux ces scènes de destruction et de combats acharnés où, pendant de trop longues années, des milliers de leurs compatriotes ont versé leur sang pour la patrie.

Dans cette tragique épopée de notre histoire, quel a été, quel sera, peut-être un jour encore, le rôle des jeunes? Les tracts de la collection CONTES ET AVENTURES.

Les cinq premiers numéros de la collection ont été réunis en un volume. On les offre aujourd'hui à la jeunesse! Ces récits de guerre, ces histoires toutes appitantes d'intérêt où des jeunes d'une dizaine d'années sont les auteurs d'exploits héroïques, captiveront les enfants, leur montreront qu'il n'y a pas d'âge pour se révéler héros.

**SOUVENIRS DE GUERRE**: Comment sortir sain et sauf d'une redoute alors que l'ennemi est aux aguets et s'appête à faire sauter les fortifications où un compagnie monte la garde. On y parvient, mais aux prix de suelles difficultés. Comment? C'est le secret que l'abbé A.-M. Lemoine découvrira au lecteur.

**QUARTIER NOIR (Alec et Gé)**  
Sauvegardons la famille par l'habitation

**GARDEZ-VOUS EN FORME POUR L'AVENIR...**

**LANCER LA BALLE EST UN BON EXERCICE**

Le simple exercice qui consiste à lancer et attraper la balle est à la fois amusant, intéressant et vivifiant pour ceux qui s'y adonnent. Pratiqué régulièrement, il aide à se tenir en excellente condition physique, tout en constituant un agréable passe-temps. Les jeunes, désireux de suivre les traces de Jean-Pierre Roy et de s'illustrer comme lui, seraient bien avisés de pratiquer le lancer de la balle, comme le conseille d'ailleurs Roy.

Il importe certes d'avoir de la vitesse et de pouvoir réussir une "curve" bien caractérisée, mais ce qui compte surtout, c'est le contrôle de la balle. Pour l'obtenir, il faut se tenir en condition parfaite.



JEAN-PIERRE ROY, qui pratiqua dans les lots vacants de Montréal avant de devenir l'un des meilleurs lanceurs de la Ligue Internationale, a toute l'étoffe d'une étoile. Nous le voyons ici, donnant une démonstration de son savoir-faire.


À L'APPUI DU PROGRAMME NATIONAL DE CULTURE PHYSIQUE

**LA BRASSERIE MOLSON LIMITÉE**

**POUR MOI, DES TIMBRES DÉPARGNE DE GUERRE**

**QUAND VOUS ACHETEZ DES CIGARETTES, DITES SIMPLEMENT:**

"Un paquet d'Sweet, s'il vous plaît"



**CIGARETTES SWEET CAPORAL**

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé"

**Situation indépendante de notre volonté.**

"Pour placer sur le marché une augmentation d'alcool, il est nécessaire d'avoir un surplus d'ingrédients qui nous manquent actuellement. Les restrictions demeurent en vigueur sur les matières premières."

(Honorable Victor Marchand, C.L., président, Melchers Distilleries, La Presse, 8 août 1945).

Ainsi donc, la suppression des restrictions sur les ventes ne remédie en rien à la rareté des alcools engendrée et perpétuée par les ordonnances du gouvernement fédéral.

Publiée par  
**LA COMMISSION DES LIQUEURS DE QUÉBEC**

# Quand faut-il expédier les agneaux?

Il faut expédier les agneaux quand ils sont prêts pour le marché, c'est-à-dire quand ils ont le poids et le fini voulus. C'est là une chose que tout le monde sait, mais que plusieurs ne mettent pas encore en pratique; c'est pourquoi nous tenons à la leur rappeler.

Les agneaux de 80 à 100 livres et en bon état de chair se vendent plus

facilement et rapportent un meilleur prix. Il vient actuellement un trop grand nombre de sujets maigres et légers au cours à bestiaux; cela a pour effet de créer de l'encombrement et de faire baisser les prix. La semaine dernière, les meilleurs lots de moutons ont été les premiers à se vendre, et les moins bons, c'est-à-dire ceux qui contenaient le plus de sujets communs et légers, les plus difficiles à écouler. Il nous a même fallu attendre plusieurs jours avant de pouvoir en disposer. Donc, il ne sert à rien de nous consigner des agneaux légers; les représentants des salaisons ne veulent pas les acheter et ils ne rapportent guère plus que la moitié du prix des bons. Ceux qui persistent à en expédier contribuent largement à congestionner le marché, à faire baisser les prix et, de ce fait, rendent un mauvais service aux producteurs en général.

Il est vrai cependant que s'il n'arrivait que des bons agneaux les cours fléchiraient quand même, mais la baisse serait moins accentuée. Une certaine dépréciation des cours est presque inévitable actuellement parce que le plafond du prix des carcasses a été diminué de 29 3-4¢ à 26 le 2 septembre dernier, ce qui représente tout près de 2c la livre



ONGUENT DU DR. CHASE  
Pour ECHAUFFAISON, IRRITATIONS de la PEAU et ECZEMA DU BÉBÉ

COMMISSION des PRIX et du COMMERCE en temps de guerre

## CAUSERIE DE L'HON. C. VAILLANCOURT SUR LE RATIONNEMENT DE LA VIANDE

Parlant dimanche soir dernier sur le réseau français de Radio-Canada, l'hon. Cyrille Vaillancourt, conseiller spécial du président de la Commission des Prix et du Commerce, a prononcé un plaidoyer à l'appui du rationnement de la viande moyen de venir en aide aux populations affamées d'Europe.

"Ce rationnement n'a qu'un seul but, a déclaré l'hon. Vaillancourt: aider à soulager la misère des pays libérés d'Europe aux prises avec la famine. Si la guerre est terminée, a-t-il continué, il faut se rendre à l'évidence que la lutte contre la famine, la maladie et la misère n'est pas encore terminée, et même en certains pays, elle ne fait que commencer. Il est nécessaire que les pays comme le nôtre, qui n'ont pas connu les horreurs de la guerre sur leur territoire, qui n'ont pas vu leurs foyers détruits, soient en mesure de partager un peu de leur surplus avec ceux qui furent tant épruvés. Le Canada et les Etats-Unis sont les seuls pays alliés au monde avec des réserves de viande, et ce sont sur ces réserves que comptent nos amis qui ont enduré six années de privations sous le joug nazi. Ce besoin est pressant, il y va même de leur existence, non

pas pour les années futures, mais dès l'hiver prochain."

M. Vaillancourt déclara ensuite que, même avec le rationnement, notre consommation individuelle de viande sera plus élevée que notre consommation d'avant-guerre, c'est-à-dire environ 20 p. c.

A ceux qui disent que le rationnement de la viande va provoquer du gaspillage, que la viande va se gâter dans les entrepôts et que le bétail remplira les parcs à bestiaux sans pouvoir être vendu, M. Vaillancourt a répondu que des arrangements ont été conclus en vertu desquels un organisme acceptera toute la viande qui sera offerte sur le marché. Même le problème de la main-d'oeuvre a été résolu. Aec

de la main-d'oeuvre a été prévu. Avec la démobilisation, des mesures ont été prises pour parer à toute pénurie possible de main-d'oeuvre.

"La charité chrétienne nous oblige à porter secours à nos frères d'Europe, a dit l'hon. Vaillancourt, mais notre propre intérêt nous commande d'agir ainsi. D'autres pays comme les Etats-Unis et la Grande-Bretagne se privent de certaines denrées alimentaires telles que le sucre afin que nous ayons notre quote-part. Il n'est donc que juste et équitable que nous limitions notre consommation déjà trop grande de viande en vue de venir en aide aux pays moins fortunés que le nôtre de ce côté."

Téléphone : 73

**GEORGES HEBERT**  
Notaire  
Commissaire de la Cour Supérieure  
Placements d'argent sur hypothèques ou débiteures  
Assurances : Feu, Vie, Maladie, Accidents, Responsabilité, Autos.  
64, rue du Dépôt — Montmagny

**SOYEZ FORTS**

SI VOUS SOUFFREZ DE: FAIBLESSE, COURBATURES, NERVOUSITÉ, ÉPUISEMENT, FATIGUE HABITUELLE, MANQUE D'APPÉTIT...

PRENEZ LES **PILULES MORO**

1566 ST-DENIS, MONTRÉAL

sur le poids vif. Ce qui contribue encore à rendre les agneaux meilleur marché c'est la déduction imposée sur les béliers entiers depuis lundi dernier.

Il est vrai que jusqu'ici les agneaux se sont vendus sensiblement plus cher que l'an dernier, et cela se continuerait si nous pouvions exporter notre surplus aux Etats-Unis; mais, depuis les nouvelles restrictions, nous ne le pouvons pas.

## La pasteurisation du lait

Au cours des dernières années, ce journal a apporté une grande attention à la question de la pasteurisation du lait parce que si tout le lait était pasteurisé, les taux de mortalité et d'invalidité seraient réduits considérablement. Le lait, reconnu comme le plus précieux des aliments, doit figurer comme élément essentiel du régime alimentaire de chacun.

Henry Wallace, alors qu'il était vice-président des Etats-Unis, déclara dans une allocution célèbre, il y a quelques années, que tout enfant en Amérique devrait avoir une pinte de lait par jour. Si un tel objectif était atteint, cela aurait sur le développement physique et sur la santé des enfants un effet remarquable.

Cependant, Henry Wallace aurait dû spécifier lait "pasteurisé" et ne pas se contenter de parler du lait en général, car le lait non pasteurisé peut propager les maladies. On sait que le lait peut contenir les germes de la tuberculose de la typhoïde, de la paratyphoïde, de la fièvre ondulante, de la diphtérie, de

la scarlatine et des ulcérations de la gorge. En outre, on a remarqué que là où la pasteurisation a été établie de façon effective, le taux de la mortalité infantile diminue immédiatement.

Boîte de 15 Sachets Moins de 3 centimes la Pinte

Rhumatisme, Estomac, Rein, Foie

Comme à la source l'eau minérale artificielle fraîche, gazeuse, alcaline.

**Sithinés 33**  
du Docteur Groc

En vente : dans toutes les pharmacies.  
• Gros : 200, rue Vallée, Montréal.

**RADIO CHRC**  
Québec, P. Q.

800 Kilocycles --- 1000 Watts

LES MEILLEURS PROGRAMMES DE 7.30 A.M. A MINUIT

Un homme entra dans la seule épicerie de la petite ville.

—Je voudrais, dit-il à l'épicier, acheter tous vos oeufs gâtés et toutes vos tomates pourries.

—Oh! fit l'épicier d'un air réjoui; je pari que vous allez entendre, ce soir, ce soi-disant fameux acteur de la troupe théâtrale de passage et qui n'est qu'un infâme cabotin.

—Non, répondit l'homme, j'irai en effet bien au théâtre, mais pas en spectateur: c'est moi l'acteur.

L'âge d'or était celui où on se moquait de l'argent.

**SOLDATS CHASSEZ FATIGUE ET DOULEUR**

UNIMENT MINARD

—LA CIGALE AYANT TROP SUCRÉ SON CAFÉ,  
—SE TROUVA FORT DÉPOURVUE QUAND LE TEMPS DES CONSERVES FUT VENU!

**LE SUCRE EST RARE**  
Servez-vous-en avec modération

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

# Cultivateurs... VOTRE APPUI EST INDISPENSABLE au rationnement

La contribution de chacun assure à tous une part égale

**Le CULTIVATEUR**

Les règlements vous obligent de percevoir et de remettre au bureau local du rationnement les coupons correspondant à votre consommation et à vos ventes de beurre, de viande, de miel et des produits de l'étable rationnés.

Pour que vous puissiez acheter d'autre viande chez votre boucher, on ne vous oblige pas de remettre plus de la moitié des coupons de viande valides de votre carnet de rationnement et de ceux des membres de votre famille. Vous pouvez vous procurer des enveloppes RB-61 pour l'envoi des coupons une fois par mois au bureau local du rationnement. Aucun timbre n'est nécessaire.

**Le DÉTAILLANT**

Et voici le rôle du détaillant. Il doit percevoir des coupons ou autres documents de rationnement au moment de la vente de vivres rationnés: le beurre, le sucre, les conserves, et la viande, qui est de nouveau rationnée. Autrement, il ne peut renouveler ses approvisionnements.

Le détaillant doit coller tous les coupons sur des feuilles gommées et écrire son nom et son adresse au verso de chaque feuille. Si ses ventes mensuelles de vivres s'élèvent à \$2,500 ou plus, il devra ouvrir un compte de banque pour déposer ses coupons de rationnement. Il doit aussi remettre des documents de rationnement valides ou un chèque de rationnement à son fournisseur pour tout achat de denrées rationnées.

**La MÉNAGÈRE**

La ménagère doit, elle aussi, aider au rationnement. Elle doit connaître les dates où les coupons de beurre, de sucre, de conserves et de viande, deviennent valides ou périmés, afin d'avoir toujours assez de provisions. Elle doit aussi connaître la valeur des coupons de toutes les conserves et des viandes rationnées. Elle doit savoir disposer de ses coupons de conserves domestiques tout en ayant encore des coupons pour acheter du miel, du sirop et d'autres conserves. Enfin, elle doit prendre soin des carnets de rationnement de la famille et remettre les coupons nécessaires pour tous ses achats de produits rationnés.

Le RATIONNEMENT vous assure une part équitable. Il est une protection contre le gaspillage... la disette... l'inflation. C'est pourquoi on demande aux cultivateurs de continuer de percevoir et de remettre les coupons aux bureaux locaux de rationnement une fois par mois, en utilisant l'enveloppe RB-61.

ADMINISTRATION DU RATIONNEMENT

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

Tél.: 73

GEORGES HEBERT

B.A., L.L.L. NOTAIRE

64 rue de la Gare

NOTES LOCALES

Aux Dames et Demoiselles

Pour ouvrages à l'«Hemstich», point d'ourlets à bord picots, boutons couverts, rendez-vous chez:

Mlle Ernestine Côté Rue St-Thomas, Montmagny

5-JNO

Mlle Jeanne Hébert, passe une huitaine à Montréal l'invitée de sa soeur Mme André Limoges.

A VENDRE

Maison à vendre à St-Pierre de Montmagny, à bonnes conditions, située près de l'Eglise et du Couvent. Pour renseignements s'adresser: M. le Curé, St-Pierre.

M. et Mme Paul Drouin, de Québec, ont rendu visite à M. et Mme J. René Côté, en fin de semaine.

J'informe les dames et demoiselles que je suis la représentante de la maison "SPENCER CORSET" et je sollicite l'encouragement des personnes désireuses de se procurer un corset fait sur mesure et à leur taille.

Marie-Blanche Fortier

Tel. 39 Montmagny

26mai-JNO

M. et Mme Maurice Normand et leurs enfants, M. Rudolph Zuana, de Hull, étaient dans les familles Edouard Normand et Joseph Francoeur, en fin de semaine.

Pour vos placements d'octobre

Ville de Rivière du Loup 3 1/2 % Les Religieuses St Joseph, Hôtel-Dieu de Tracadie, 3 1/2 % avec octroi du gouvernement.

Pouvoir Electrique du Bas St-Laurent 3 3/4 p.c.

Les Soeurs Hôtel Dieu de St-Basile 3 1/4 p.c. avec octroi du gouvernement.

Ville de Chicoutimi 3 — 3 1-2 p.c.

Ville St-Joseph d'Alma 3 — 3 1-2 4 p.c.

Hôpital Chicoutimi 3 1-4 p.c. avec octroi du gouvernement.

Ville de St-Boniface 3 — 3 1-2 4 p.c.

Prix du marché, etc, etc.

Georges E. Fournier, rue de la gare.

Mme J. René Côté s'est rendue à

SPECIALISTE

Rémy Beaulieu B.A.O.O.D.

Optométriste-opticien

EXAMEN DE LA VUE

94, de la Couronne, Ch. 2 — Québec, A MONTMAGNY

Hôtel Montmagny, le soir sur appointment 4 1/2 à 7 hrs. p.m.

Lundi, 8 octobre

Adrien Gaudreau

29, rue St-Ignace, MONTMAGNY

VENTE, INSTALLATION ET REPARATION DE REFRIGERATEUR ELECTRIQUE, pour cultivateur,

boucher, laitier, buurrerie, fromagerie et communauté religieuse, etc.,

SATISFACTION GARANTIE, prix sur demande.

Nous serons heureux de passer chez vous et de vous recommander l'appareil qui répond le mieux à vos besoins.

Toujours en main APPAREIL DE VENTILATION (fan)

POULIES ET COURROIES EN "V".

Aussi réparation de tous genres de BALANCE.

Québec samedi dernier pour visiter sa fille Yvette, à l'Hôtel-Dieu de Québec.

ASSURANCES...

- FEU
VIE
AUTO
VOL
ACCIDENTS
MALADIE
RESPONSABILITE
ETC.

PAUL E. TASCHEREAU

COURTIER

Tél.: 205 — Rés.: 163 Rue du Dépôt, Montmagny

M. l'abbé Candide Normand, du Collège de Ste-Anne de la Pocatière, était dans sa famille dernièrement.

A VENDRE

Deux poulaillers 10 x 12; trémies, accessoires pour les poules et poulets, etc., s'adresser à: MME J. C. HEBERT, Montmagny.

Hommes demandés

Institution canadienne d'assurance-vie demande un assistant-gérant et des agents pour la ville et les comtés de Montmagny et Bellechasse. De préférence, hommes mariés, et ayant de l'expérience de la sollicitation. S'adresser à: C.P. 3, ST-ROMUALD, CO. LEVIS. 5 f 17 août

Mlle Bernadette Normand, de Québec, a passé la fin de semaine dans sa famille de M. et Mme Edouard Normand.

Il n'existe pas de meilleures ni de plus belles pommes que celles qui sont récoltées dans les vergers modernes de la région de Montmagny. Si vous désirez une provision de ces beaux et bons fruits, adressez-vous en toute confiance à: M. Charles BOSERET, Cap Saint Ignace.

M. et Mme Léopold Genest, de Québec étaient dans les familles Louis Bélanger et Ovide Corriveau, dernièrement.

A VENDRE

Pour enlever. Une cuisine de 22 pieds par 24 pieds, attenant à une maison. Conditions faciles. S'adresser à: M. Louis BELANGER, R.R. No 1 — Rivière du Sud.

PELLE CONVOYEUSE MECANIQUE, capacité 1 1-4 verge Nos P et H700 et P et H600. P et H206, capacité 3-4 verge, aussi grue 3-8 montée sur camion. Tracteur Diesel International TD40 (47.5 C.V.) Engins "Diesel" complets D11000 (125 C.V.) D8800 (110 C.V.) PD80 (100 C.V.) PD40 (62.5 C.V.). Autre équipement de construction et de moulin à scie. Ecrire pour renseignements à: Leventhal Co. Machinery Agents, Winnipeg, Canada.

A VENDRE

Bardeaux de cèdre, piquets de clôture, tuyaux de grès; aussi tricots de laine, ouvrages domestiques. M. Georges Blanchet R.R. No 3

Mme Camille Belliveau, de Shawinigan, a passé quelques jours en notre ville chez des amis.

SAINT-PIERRE

M. et Mme Sylvio Lecomte et leur famille de New-Bedford Mass. étaient il y a quelque temps en visite chez leurs frères et soeurs MM. Horace et Amédée Lecomte et Mlle Lecomte.

Mlle Alida Bacon de Montmagny était l'invitée de sa soeur Mlle J. Bacon récemment.

Mlle Rose-Aimée Blais, de Québec est venue passer quelques jours chez sa mère Mme Johnny Blais.

Mme Joseph Berthel, s'est rendu il y a quelque temps, passer quelques semaines à St-Barnabé, St-Hyacinthe et Bagot.

Mme Gérard Bouchard et sa fillelette, de Montréal, après quelques semaines de vacance passées chez M. et Mme Georges Proulx est retournée dans sa famille.

M. et Mme Alphonse Talbot et leur famille étaient dimanche dernier, en visite chez Mlle Aimé Gagné.

Mlle Alice Dubé s'est rendue passer une nuitaine à St-Paul et à Québec il y a quelque temps.

Mlle Annette Richard et son ami de Québec, sont venus passer une fin de semaine chez Mme Adolphe Gagné.

Mme Emilien Robin et ses enfants de Montmagny, sont venus passer quelques jours chez leur mère Mme E.C. Lislislois.

Mlle Etienne Proulx est partie passer quelques semaines chez des amis à Québec.

M. et Mme Jean Cloutier et leur famille se sont rendus au Collège Ste-Anne dimanche dernier, visiter leur fils Jean-Marie, étudiant.

Mlle Ernest Talbot, s'est rendue à L'Islet, visiter sa fille Gervaise, étudiante à l'Ecole Normale.

M. le Notaire Maurice Cloutier, de St-Paul était de passage chez son père M. Jos. Cloutier dernièrement.

Mlle Tanguay de Montréal sont venues passer une nuitaine chez leur cousine Mlle Marguerite Proulx.

Mlle Célanire Gagnon est retournée à Cap Rouge, après avoir passé une quinzaine au Couvent, l'invitée de R. Ré Supérieure.

M. J.-T. Sicard, de Attleboro, Mass., après avoir passé un mois chez sa soeur Mme Welly Gagné, est retourné dans sa famille.

Mme Albert Roy de Bienville était l'invitée de Mme Edmond Gust d'Invernault, elle a aussi rendu visite à des amis.

M. et Mme J. Paradis, de Québec, sont venus passer une fin de semaine, les invités de M. et Mme Fernand Bernier.

MM. et Mmes Fernand Bernier, et J. Paradis se sont rendus à Montmagny et Berthier visiter des parents.

Mlle Donat Lapointe est de retour d'une promenade à Montréal chez des parents.

MM. et Mmes Charles Caron de Québec, Henri Patry de Lauzon et Maurice Legendre, de Montmagny, étaient il y a quelque temps, les invités de leurs parents M. et Mme John Gagné.

Mlle Estelle Cloutier, de Montmagny, était dimanche, chez son frère M. G. Cloutier et chez Mme Alfred Doyer.

MM. et Mmes Joseph A. Bernier Charles Bernier et Emilien Bernier se sont rendus à Montmagny assister aux funérailles de leur cousin, M. Amédée Robin.

Mme Fernand Kirouac et son fils Claude sont de retour d'un voyage à Bienville et Lévis.

MM. Adélaré Fréchette, MM. Edgar et Paul Fréchette, de Lévis, M. et Mme Léo Roy, de Québec, Mme Louis Pelletier et Mlle Pelletier, de Charny, Mme Demers, de Charny, étaient de passage à Montmagny, pour assister aux funérailles de Mlle Marguerite Proulx.

M. Oscar Bernier est de retour de Ste-Anne des Monts où il passe quelques semaines.

M. Edmond Bernier est parti passer quelque temps à Montréal et à l'Hôpital Militaire de Longue Pointe.

Mme J.-T. Bernier et Mlle Rosanne Bernier sont de retour d'une promenade à St-Paul chez Mme Pierre Talbot, où ils ont assisté au mariage de leur nièce et cousine Mlle Talbot.

MM. et Mmes Gustave Beaumont Numa Beaumont, se sont rendus à Montmagny assister au mariage Dion-Beaumont.

Brûleurs de Poêle SILENT Glow ou A.B.C. Nouveaux brûleurs à Huile, Silent Glow et A.B.C. Vendus par: Jos. PARADIS, 73, rue du Dépôt, Montmagny, Tél. 138

PERDU Une plume réservoir a été perdue à partir de l'Imprimerie Bernier à aller au presbytère. Si quelqu'un l'a trouvée, prière de la remettre au presbytère.

Avez-vous pensé à la protection de votre famille ? Votre maison, vos meubles, sont-ils suffisamment protégés ? Avez-vous des assurances sur votre automobile ? Voilà autant de questions auxquelles vous devez répondre.

Passez à mon bureau ou téléphonez-moi. Je vous aiderai à résoudre vos problèmes d'assurances.

PHILIPPE ROY Représentant les meilleures compagnies d'assurances. Rue St-Jean-Baptiste. — Tél.: 92. Rés. 240, Montmagny

ÉPUIÉE PAR LES GROS NETTOYAGES ?



FAITES-VOUS AIDER



par la GILLETT

Ne vous éreintez pas à frotter... ce n'est pas nécessaire! Comme par magie, la Lessive Gillett fait disparaître graisse et saleté... facilite vos travaux de ménage et vous aide de mille manières à la maison. Ayez-en toujours une boîte sous la main et servez-vous-en pour les tâches répugnantes... nettoyage des poêles, destruction du contenu des cabinets extérieurs et débouchage des renvois d'éviers. Achetez-en aujourd'hui même.

Ne faites jamais dissoudre la lessive dans l'eau chaude. L'action de la lessive elle-même réchauffe l'eau.

M. et Mme Joseph Caron de Lauzon, Mmes Désiré Caron et Johnny Leblanc, se sont rendus passer un dimanche à St-Cyrille, visiter des parents.

M. et Mme Théodule Blais de St-Paul étaient en fin de semaine en visite chez M. et Mme Paul Bernier et autres parents.

MM. Théodule Blais et J.N. Bernier se sont rendus à St-François visiter des parents.

Bon nombre de nos étudiants nous ont quittés pour retrouver leur "Alma Mater" respective.

Ecole normale St-Damien Jacqueline Hunter, Ernestine Coulombe, Carmen Breton, Fernande Alaire.

Ecole Brousseau, St-Damien: Louisa Hunter; Ecole Sacré-Coeur, St-Damien: Madeleine Lord. Ecole Normale de L'Islet: Gabrielle Normand, Colette St-Pierre. Couvent St-Pierre Montmagny: Jacqueline St-Pierre, Couvent Cap St-Ignace: Henriette Lord, Couvent St-Gervais: Mariette Kirouac; Collège de Ste-Anne de la Pocatière: Raouil Hunter, Maurice Caron, Marcel Caron; Collège de Lévis: Gérard Normand, Yvon Kirouac, Eméric Mercier; Séminaire de Joliette: Marcel Guillemette; Ecole Duchesnay: Henri Cloutier; Pensionnat St-Damien: Conrad Lord, Denis Caron; Ecole Technique: Robert Bernier; Don Bosco: Jean-Marie Lord.

SAINT-CYRILLE

M. et Mme Emile Blais, née Amarillis Guillemette annoncent la naissance d'un fils, né à l'Hôpital St-Sacrement le 15 septembre et baptisé le 17 en l'église du T. S. Sacrement, Québec, sous les prénoms de Joseph, Gérard, Jean-Claude. Paire: M. Gérard Guillemette, de Montréal, oncle de l'enfant; marraine: Mme Onésime Guillemette, rand'mère de l'enfant. Porteuse Mlle Corinne Guillemette, tante de l'enfant.

Mariage. — En l'église de Berthier a été béni par M. le Curé J.-B. Bélanger le mariage de Mlle Imelda Lacroix, fille de M. Art. Lacroix avec M. Alph. Emile Mercier, fils de feu Alph. Mercier. Après la cérémonie un banquet fut servi à l'hôtel Leblanc. Les nouveaux époux partirent ensuite en automobile pour faire le tour de la Gaspésie. Nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Mme Art. Dubois ainsi que ses fillettes Ginette et Madeleine, Mme Honoré Dubois sont retournées à Montréal après avoir passé deux mois à leur chalet à Berthier.

M. et Mme Jos. Lynch, M. et Mme Roland Lynch, Mlle Simone Lynch tous de Grand'Mère, ont rendu visite à leur oncle M. Odilon Lynch ainsi qu'à Mme Xavier Bouffard.

Mme Elzèbe Gauthier, M. et Mme Henri Gauthier, de Notre-Dame des Anges étaient en promenade dernièrement chez Mme Octave Galibois et chez Mme Onésime Bilodeau.

M. et Mme Aimé St-Pierre, de Montréal ont rendu visite à leur grand'mère Mme Cléophas Guillemette et Mme Rosaire Guillemette.

M. et Mme Gérard Daigle, de Québec étaient visite dernièrement chez M. Ovide Clavet et Mme Philippe Bouffard.

M. et Mme F.-X. Bouffard ainsi que Mme Lauréat Gaudreau étaient en promenade dernièrement à St-Rédempteur chez Mme J. Azic Bouffard et chez Mme Charles Huot à l'occasion du mariage de Mlle Simone Bouffard à M. Patrick Boucher.

Mme Carmen Coulombe ainsi que M. Roger Coulombe de Québec étaient dans leur famille de M. Jos. Coulombe.

M. et Mme Charles Normand se sont rendus à Montmagny chez des parents.

SAINT-LOUISE

Le 7 septembre est décédé M. Alfred Jalbert, époux de feu Dame Louise Chrétien. Il était âgé de 86 ans.

Le 18 septembre M. Maurice Chrétien épousait Mlle Anna Leclerc de St-Jean Port-Joli.

Ne dépensez pas votre argent avant de l'avoir gagné.

L'âge d'or était celui où on se moquait de l'argent.

LISEZ NOTRE JOURNAL

Décès de Mlle Marguerite Proulx

Le 24 septembre, est décédée, à l'âge de 23 ans et 10 mois, Mlle Marguerite Proulx, fille de feu M. Ulric Proulx et de Mme Proulx, née Adora Fréchette.

Elle laisse dans le deuil, outre sa mère, Mme Ulric Proulx, sa soeur Mme Georges Coulombe (Madeleine) et son frère M. Antonin Proulx, E.E.P.

Le service et la sépulture ont eu lieu jeudi, à 9 hres. Le service fut chanté par son cousin, le Rév. Père Paul Létourneau, dominicain, assisté de M. l'abbé G. Gariépy, vicaire et de M. l'abbé Léo Blanchette, eocl.

Son cousin M. André Proulx, E.E.P. portait la croix.

Les porteurs du corps étaient: MM. Roger Roy, E.E.M., Philippe Morin, Jean-Louis Latulippe, officier de marine, Marcel Clavet, E.E.M.

Les rubans étaient portés par Mlles Rita Normand, Noëlla Cloutier, Violette Boulet et Gisèle Coulombe.

Conduisaient le deuil: son frère M. Antonin Proulx, son beau-frère Capt. Georges Coulombe, ses oncles: MM. Jules Fréchette, Roch Fréchette, Ernest Proulx, Léo Roy, Philippe Roy, Paul Proulx, son grand-oncle M. Adélaré Fréchette, de Lévis, MM. Edgar et Paul Fréchette, de Lévis, etc.

La chorale du Couvent de la Congrégation de Notre-Dame a exécuté deux pièces de chant: O Salutaris Hostia, et J'irai la voir un jour.

Le chœur de chant de la paroisse a chanté la messe d'Yon, sous la direction de M. Paul Robin, M. Darcy St-Pierre, a exécuté en solo: In Manus Tuas.

Nos sincères sympathies à la famille.

LISEZ NOTRE JOURNAL

LISEZ NOTRE JOURNAL

LISEZ NOTRE JOURNAL

LISEZ NOTRE JOURNAL

LISEZ NOTRE JOURNAL

LISEZ NOTRE JOURNAL

LISEZ NOTRE JOURNAL

LISEZ NOTRE JOURNAL

LISEZ NOTRE JOURNAL

LISEZ NOTRE JOURNAL

LISEZ NOTRE JOURNAL

LISEZ NOTRE JOURNAL

LISEZ NOTRE JOURNAL

LISEZ NOTRE JOURNAL

LISEZ NOTRE JOURNAL

LISEZ NOTRE JOURNAL

LISEZ NOTRE JOURNAL

LISEZ NOTRE JOURNAL

LISEZ NOTRE JOURNAL

LISEZ NOTRE JOURNAL

LISEZ NOTRE JOURNAL

LISEZ NOTRE JOURNAL

LISEZ NOTRE JOURNAL

LISEZ NOTRE JOURNAL

LISEZ NOTRE JOURNAL

LISEZ NOTRE JOURNAL

LISEZ NOTRE JOURNAL

LISEZ NOTRE JOURNAL

LISEZ NOTRE JOURNAL

Réellement Délicieux THÉ ET CAFÉ "SALADA"

SAINT-PAUL du Buton

Mariage. — Le 20 septembre M. Joseph Lamontagne de Ste. Euphémie épousait Mlle Cécile Talbot, fille de Mme Pierre Talbot.

Nos meilleurs souhaits de bonheur aux nouveaux époux.

C'est avec regret que nous avons appris la mort de Mme Emile Langlois, née Liliane Laprade décédée à Ste-Apolline, le 19 septembre à l'âge de 47 ans.

La défunte laisse dans le deuil son époux et 14 enfants.

Nous offrons nos plus sincères sympathies à la famille en deuil.

Parmi les nombreux citoyens de St-Paul qui se sont rendus à Ste-Apolline, samedi dernier assistés aux funérailles de Mme Emile Langlois nous avons remarqués: MM. et Mmes Ovide Langlois, Léo Langlois, Joseph Langlois, René Langlois, Mlle Marie Langlois, MM. Henri et Fernand Langlois M. Amédée Blais, M. Eugène Blais M. Amédée Proulx, Mmes Gaudias et Ernest Blais, MM. Auguste Fontaine, Arthur Bernier, Henri Nole, Alphonse Létourneau M. Mmes Joseph F. Blais, François Létourneau Mmes Paul Talbot, Ferdinand Proulx, Fortunat Gagné, M. Roland Gagné, M. Hubert Chabot, M.M. et Mmes Emile Caron, Edouard Lemelin, Joseph Collin, MM. et Mmes Joseph Lapointe et Adélaré Brochu de St-Malachie, Mlle Madeleine Blais, Mlle Jeannette Blais G.A.G. de l'Hôpital St-Sacrement était dimanche chez son père M. Ferdinand Blais.

Mme Philippe Castonguay de Montréal chez son beau-frère M. Eugène Turgeon, dimanche dernier.

M. et Mme Alphonse Létourneau, Mlle Jeanne d'Arc Létourneau et Mme Dr F. Gervais se sont rendus à Valley Junction dimanche en visite chez M. M. Fernand Gervais.

Mlle Thérèse Létourneau, de St-Basile a subi une intervention chirurgicale est chez son père M. Fortunat Létourneau pour compléter sa convalescence.

M. Edmond Asselin et Mlle Gilberte Asselin de St-Louis de Courville étaient dimanche en visite chez M. Mme Marius Asselin.

Mlle Marie-Paule Talbot, de Québec était chez son père M. Octave Talbot, dimanche.

M. le notaire et Mme Maurice Cloutier se sont rendus à Montréal la semaine dernière conduire leur fils M. Jean-Paul Cloutier pour continuer ses études dans le Génie Civil.

M. Jean Sioui après ses vacances passé chez son oncle M. Maurice Cloutier est retourné dans sa famille à Montréal.

M. Edmond Asselin et Mlle Gilberte Asselin de St-Louis de Courville étaient dimanche en visite chez M. Mme Marius Asselin.

Mlle Marie-Paule Talbot, de Québec était chez son père M. Octave Talbot, dimanche.

M. le notaire et Mme Maurice Cloutier se sont rendus à Montréal la semaine dernière conduire leur fils M. Jean-Paul Cloutier pour continuer ses études dans le Génie Civil.

M. Jean Sioui après ses vacances passé chez son oncle M. Maurice Cloutier est retourné dans sa famille à Montréal.

M. Edmond Asselin et Mlle Gilberte Asselin de St-Louis de Courville étaient dimanche en visite chez M. Mme Marius Asselin.

Mlle Marie-Paule Talbot, de Québec était chez son père M. Octave Talbot, dimanche.

M. le notaire et Mme Maurice Cloutier se sont rendus à Montréal la semaine dernière conduire leur fils M. Jean-Paul Cloutier pour continuer ses études dans le Génie Civil.

M. Jean Sioui après ses vacances passé chez son oncle M. Maurice Cloutier est retourné dans sa famille à Montréal.

M. Edmond Asselin et Mlle Gilberte Asselin de St-Louis de Courville étaient dimanche en visite chez M. Mme Marius Asselin.

Mlle Marie-Paule Talbot, de Québec était chez son père M. Octave Talbot, dimanche.

M. le notaire et Mme Maurice Cloutier se sont rendus à Montréal la semaine dernière conduire leur fils M. Jean-Paul Cloutier pour continuer ses études dans le Génie Civil.

M. Jean Sioui après ses vacances passé chez son oncle M. Maurice Cloutier est retourné dans sa famille à Montréal.

M. Edmond Asselin et Mlle Gilberte Asselin de St-Louis de Courville étaient dimanche en visite chez M. Mme Marius Asselin.

Mlle Marie-Paule Talbot, de Québec était chez son père M. Octave Talbot, dimanche.

M. le notaire et Mme Maurice Cloutier se sont rendus à Montréal la semaine dernière conduire leur fils M. Jean-Paul Cloutier pour continuer ses études dans le Génie Civil.

M. Jean Sioui après ses vacances passé chez son oncle M. Maurice Cloutier est retourné dans sa famille à Montréal.

M. Edmond Asselin et Mlle Gilberte Asselin de St-Louis de Courville étaient dimanche en visite chez M. Mme Marius Asselin.

Mlle Marie-Paule Talbot, de Québec était chez son père